

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



Store OFIS Shopping. No limit.

iPhone 6+ iPhone 6

Meilleurs Voeux 2015

2015

Tél.: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

N° 3464 du Mardi 27 Janvier 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Les Diables-Rouges en quarts de finale

On en rêvait, ils ont réalisé l'exploit!



Euphorie générale après la victoire sur le Burkina Faso (P.20)

Ministère du tourisme et de l'environnement

A Lima, Josué Rodrigue Ngouonimba a évoqué les efforts du Congo dans la préservation de l'environnement



(P.19)

Tribune libre

Que l'Islam, comme le christianisme avant lui, accepte de se remettre en question

Par Dominique Ngoïe-Ngalla (P.15)

République Démocratique Congo

Joseph Kabila a reculé, mais le temps des comptes a commencé (P.3)

Ministère de l'économie, des finances du plan, du portefeuille public et de l'intégration



La deuxième augmentation du point d'indice entre en vigueur dès janvier 2015

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo met en musique la promesse du chef de l'Etat aux fonctionnaires. (P.9)

Débat constitutionnel

Le C.a.d.d d'André Okombi-Salissa rejette l'idée du changement de constitution (P.3)

Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux

Une caravane baptisée «Le chemin d'avenir» va sillonner, cette année, les chefs-lieux de départements

(P.15)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où. Choisissez OKEN-PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
E-mail : info@okenpalacehotel.com
Site Web : www.okenpalacehotel.com
Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)


BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Ordinateur de bureau DELL


- > Processeur dual core à 2.9GHz
- > Mémoire RAM de 4 Go
- > Disque dur de 500 Go

- + Windows 7 original
- + Écran plat 20"
- + Onduleur Emerson Liebert 650 VA
- + Multiprise parafoudre parasurtenseur APC
- + Imprimante HP 1516 Multifonction couleur (impression, scan et copie)



A seulement
495.000 HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4, Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 44, Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56


BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Suivez notre équipe Nationale à la CAN!

SAMSUNG

Téléviseur SAMSUNG 28" Haute Définition LED!



145 000 F CFA HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4, Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 44, Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56


BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Complet Reconditionné
 + Imprimante au Choix



SP201N / RESEAU
 LASER NOIR / 22 PPM

XPRESS M2020W / WIFI - NFC
 LASER NOIR / 22 PPM



OU



à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56


BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur Portable HP

- * Processeur Intel® dual core N2810 (2,5 GHz, 2 cœurs)
- * 2 Go de mémoire SDRAM
- * Disque interne de 500 Go
- * Lecteur graveur DVD



- * Carte graphique intel HD
- * Ecran 15.6" HD Brightview
- * Pavé numérique

Garantie 3 ans

199.000
 FCFA HT

BUROTOP IRIS, réalise ce que vous pensez irréalisable.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, ne concerne que les paiements au comptant, dans la limite de 1 pièce par client.

République Démocratique Congo

Joseph Kabila a reculé, mais le temps des comptes a commencé

Après le sénat, l'assemblée nationale de la République Démocratique du Congo a adopté, dimanche 25 janvier, la loi électorale révisée, expurgée de la disposition controversée qui avait provoqué, à l'appel de l'opposition, des manifestations réprimées dans le sang par le gouvernement, la semaine dernière. La communauté internationale a salué cette avancée, mais la controverse se situe, maintenant, dans le bilan de la répression sanglante de ces manifestations. La force publique a fait usage de tirs à balles réelles, suscitant de vives critiques de la part des organisations de défense des droits de l'homme.

Dans un communiqué publié dimanche 25 janvier, Martin Kobler, le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, «félicite le parlement qui est parvenu à un accord sur la révision de la loi électorale et a démontré la détermination commune des acteurs politiques de préserver la paix sociale en RDC». «La sagesse avec laquelle les parlementaires ont trouvé une solution conciliant les différentes positions, tout en respectant la Constitution, notamment les délais électoraux, est remarquable et salutaire. Cette atmosphère constructive est propice au retour de la paix sociale. Sur cette base, la Céni (Commission électorale nationale indépendante) peut continuer à préparer les élections, notamment en publiant le calendrier électoral global», a-t-il ajouté. Il faut dire que c'est le sénat qui avait, le premier, eu la sagesse d'amender la proposition que le gouvernement voulait, à tout

prix, inclure dans la loi électorale. Le projet de loi voté par les députés conditionnait la tenue de la prochaine présidentielle à l'achèvement du recensement général de la population. Or, selon les spécialistes, même si ce recensement commençait cette année, il n'allait pas être achevé avant fin 2016. Ce qui allait provoquer la prolongation du mandat de l'actuel chef d'Etat, Joseph Kabila Kabange. D'où les manifestations organisées à l'appel de l'opposition, du lundi 19 au mercredi 21 janvier derniers. La commission du sénat congolais, chargée d'examiner le projet de loi électorale, avait, à l'ouverture de la séance plénière consacrée au vote de ce texte, vendredi 23 janvier, proposé «un compromis». Dans la version adoptée par les sénateurs, on a retiré la condition du recensement général de la population. «L'actualisation de la liste électorale définitive en fonction des données démographiques disponibles se fait



De jeunes manifestants à Kinshasa, la semaine dernière.

dans le respect des délais constitutionnels et légaux prévus, pour l'organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales», précise la nouvelle version, qui a suscité la joie des étudiants du campus universitaire de Kinshasa, théâtre de la répression sanglante des manifestations hostiles au premier projet de loi. Vital Kamerhe, le président de l'U.n.c (Union pour la nation congolaise), l'un des partis de l'opposition à l'origine des manifestations de protestation, s'est réjoui de la sagesse des sénateurs, mais se retient de crier victoire. Pour lui, c'est sur le terrain que cela doit se vérifier.

«Nous avons été à l'écoute de la rue... Le vote d'aujourd'hui est un vote historique», a, pour sa part, lancé Léon Kengo wa Dondo, le président du sénat, à l'issue de la séance qui a permis l'adoption de la nouvelle mouture, laquelle a été également adoptée dans les mêmes termes à l'assemblée nationale, le dimanche 25 janvier. Il aura fallu le lobbying de la communauté internationale, à travers les ambassadeurs accrédités à Kinshasa, pour que «le rais» recule. Mais, la controverse reste, maintenant, le bilan de la répression sanglante des manifestations. Selon le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, au total, «onze personnes, dont un policier et dix

hasa, et plusieurs blessés, dans d'autres grandes villes du pays». «Comme cela est, malheureusement, devenu récurrent, en RDC, les forces de sécurité ont, à nouveau, fait preuve d'une réaction totalement excessive et disproportionnée, en tirant à balles réelles sur des manifestants, faisant 42 morts et des dizaines de blessés», poursuit l'organisation. Leçon à tirer: non seulement le président Joseph Kabila Kabange n'a pas obtenu ce qu'il recherchait, puisqu'il a dû faire marche arrière dans sa réforme de la loi électorale, mais encore, il lui faut gérer les cadavres provoqués par la répression sanglante des manifestations. Il aurait été sage, pour lui, de ne pas en arriver là.

Joël NSONI

Débat constitutionnel

Le C.a.d.d d'André Okombi-Salissa rejette l'idée du changement de constitution

Le bureau exécutif de la coordination nationale de la C.a.d.d (Convention pour l'action, la démocratie et le développement) s'est réuni en séance extraordinaire, mercredi 21 janvier 2015, à l'hôtel Saphir, à Brazzaville, sous la direction de Nicolas Kossaloba, coordonnateur national de cette formation politique créée par André Okombi-Salissa. L'objectif était d'examiner et d'analyser la déclaration officielle de la majorité présidentielle, appelant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le C.a.d.d a réaffirmé son opposition de principe au changement de constitution, parce que «inopportun, inutile et anti-démocratique».



Augustin Kala-Kala (au milieu).

Dans une déclaration, le C.a.d.d, parti signataire de la plate-forme du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle), rappelle que le Congo est signataire de plusieurs instruments juridiques internationaux, notamment la charte africaine pour la démocratie et les élections, qui interdisent de modifier la Constitution pour le maintien au pouvoir d'un parti ou d'un homme. Puis, il balaie d'un revers de la main, les arguments avancés par la majorité présidentielle, pour justifier le changement de constitution. «Son principal objectif consiste à vouloir déverrouiller l'article canonique 185, pour permettre au président Denis Sassou-Nguesso de s'éterniser au pouvoir, asseoir une dictature et empêcher ainsi l'alternance démocratique», précise cette déclaration lue par Augustin Kala-Kala, coordonnateur national adjoint du C.a.d.d.

En outre, il a estimé que le contexte international n'est pas propice à une telle aventure politique et que la communauté internationale tout entière s'est mobilisée contre de telles impostures. «Le contexte national, non plus, n'est pas favorable à cet aveuglement politique», poursuit la déclaration, qui précise que la Constitution du 20 janvier 2002 est la seule à avoir garanti «une stabilité institutionnelle jamais connue depuis 1960, une croissance économique, une paix effective et un début de modernisation de l'arrière-pays».

Le changement de constitution préconisé par la majorité présidentielle n'a, selon le C.a.d.d, aucune base juridique, car «c'est sur cette dernière que le président de la République a prêté serment, deux fois de suite; elle ne prévoit aucun mécanisme de son changement. Tout changement de cette Constitution est un acte anti-constitutionnel qui procède de la haute trahison».

Par ailleurs, les membres du bureau exécutif de la coordination du C.a.d.d ont estimé que l'article 86, que la majorité présidentielle veut utiliser, «malicieusement et malencontreusement», ne donne pas le droit au président de la République de convoquer un référendum pour demander le changement de la constitution. Cependant, «cet article l'autorise de soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics et non sur la dissolution des pouvoirs publics. Encore que le référendum doit être en conformité avec la constitution actuelle».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de l'agriculture et de l'élevage

Renfloué, le Fonds de soutien à l'agriculture relance ses crédits aux agriculteurs

Le comité de direction du F.s.a (Fonds de soutien à l'agriculture) a tenu, mardi 20 janvier 2015, sa session ordinaire, la première de 2015, qui a permis aux administrateurs d'adopter le budget de l'année en cours, qui s'élève à plus de trois milliards de francs Cfa, afin de reprendre son appui aux véritables acteurs du secteur de l'agriculture et de l'élevage. Les travaux de ladite session étaient ouverts et dirigés par Antoine Ngakiegny, président du comité de direction du F.s.a, en présence d'Apollinaire Itoua, directeur général du Fonds de soutien à l'agriculture. Mais, avant l'ouverture des travaux, le ministre Rigobert Maboundou a saisi cette opportunité pour donner quelques orientations. Il a mis en garde que le Fonds de soutien à l'agriculture ne doit plus être ni «le repère des calculateurs aux visages agricoles, ni la nouvelle chance d'intention agricole des destins et des rêves manqués, moins encore la cour de récréation de ceux qui ont fait de la vénalité, un sport national, et qui jouent au quitte-ou-double avec le destin du Fonds».



De g. à dr: Antoine Ngakiegny, Rigobert Maboundou et Apollinaire Itoua.

Etablissement administratif public, le Fonds de soutien à l'agriculture est un outil de financement des activités agropastorales, qui est l'expression du désir de résultats de la politique nationale de développement rural. En clair, il a pour objectif d'appuyer les acteurs du secteur de l'agriculture et de l'élevage, par l'octroi de crédits remboursables. Ainsi, le budget 2015, adopté à hauteur de plus de trois milliards de francs Cfa, permettra d'accompagner les sociétés de droit congolais, identifiées par les services habilités installés dans les douze départements, qui sont accessibles au fonds, soit deux millions de francs Cfa par bénéficiaire. «Grâce à ce budget annuel, nous avons, maintenant, la possibilité d'assurer le financement de nos promoteurs, ce qui n'a pas été le cas, l'année dernière», a ex-

pliqué Apollinaire Itoua. Pour bénéficier d'un crédit, la liste des pièces à fournir est affichée à la direction générale du Fonds de soutien à l'agriculture, à Brazzaville. Onze affaires étaient inscrites à l'ordre du jour de cette session. Il s'agit, entre autres, de l'examen et adoption des nouveaux critères et conditions d'octroi des crédits du F.s.a; l'examen du rapport d'audit du partenariat F.s.a-B.c.h; examen et adoption du programme jeunes, un nouveau projet instruit par le gouvernement, en vue de soutenir les jeunes évoluant dans le secteur agricole. Ainsi, six cents jeunes, soit cinquante par département, bénéficieront de ce programme qui a été approuvé par le comité de direction et sera lancé dans un mois. Le temps de permettre aux membres dudit comité de réexaminer certains points im-

portants pour sa mise en œuvre. Dans son discours d'orientation, avant l'ouverture de la session du conseil d'administration, le ministre Rigobert Maboundou a donné la priorité à la performance. Pour lui, le Fonds de soutien à l'agriculture doit donner la priorité aux résultats des projets financés par les ressources publiques allouées dans le cadre du budget d'investissement du Ministère de l'agriculture et de l'élevage. «Il suffit d'être ouvert sur la demande, mais ferme sur les principes», a-t-il précisé. Car, six ans de fonctionnement du F.s.a ont permis de mettre en évidence des faiblesses notoires, tant dans la sphère administrative que dans la sphère de la clientèle. «La véracité

des uns et les ruses des autres ont précipité le Fonds de soutien à l'agriculture dans un incivisme économique-financier qui est de l'ordre de la délinquance et de l'antipatriotisme», a-t-il indiqué. Tout en exprimant la reconnaissance du Fonds de soutien à l'agriculture à l'endroit de tous les anciens débiteurs qui ont soldé leurs engagements, le ministre Maboundou a exhorté ceux qui n'ont pas encore pris le chemin de la raison à faire autant, «sinon les recouvrements forcés par émission des ordres de recettes ou par valorisation des garanties leur seront, systématiquement, opposés».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Store
OFIS

Shopping. No limit.

iPhone 6
iPhone 6+



2015
Meilleurs Voeux
2015

Tél.: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

Avis de recrutement

I.S.D

La société I.S.D procède au recrutement:

D'un technicien supérieur en maintenance de matériel Bio médical.

Profil du candidat:

- H ou F de 25- 35 ans;
- Etre titulaire d'un BAC + 3 en électronique et électromécanique médicale;
- Maîtrise de l'outil informatique requise;
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance biomédicale;
- Etre discret, disponible, réactif, organisé, avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique;
- La connaissance de l'anglais parlé et écrit serait appréciée.

Mission:

- Sous la direction du chef de département Bio médical;
- Intégrer une équipe intervenant en installation et maintenance sur toute la gamme des équipements médicaux;
- Imagerie/Biologie/Stérilisation/Réanimation.

Dossier à fournir:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae détaillé avec photo;
- Copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestation de travail;
- Certificat ONEMO;
- Extrait de Casier judiciaire.

Adresse de dépôt de dossier: Siège I.S.D,
169, Avenue de l'Amitié,
Face Hôtel Olympic, Centre-ville
B.P:68
Brazzaville.
Tél.: 06 960 24 95

Date limite de dépôt: 02/02/2015

DOMAINE & HEBERGEMENT WEB

PLAN MINI	PLAN CLASSIC	PLAN PREMIUM
25000 FCfa /an	50 000 FCfa /an	75 000 FCfa /an
5Go d'espace disque	25 Go d'espace disque	100 Go d'espace disque
30 Comptes mails	10 Comptes mails	Comptes illimités

Choisissez l'hébergement qui vous convient

Beto-Consulting Web: www.beto-consulting.com
Téléphone: 04 418 79 79/06 610 50 50
- Email: info@beto-consulting.com

Adresse: 1234 rue Mayombe, Plateaux des 15 ans Brazzaville

PROMOTION LICENCE ANTIVIRUS ESET

SMART SECURITY 1 AN, 1 POSTE	SMART SECURITY 1 AN, 1 POSTE 1 AN, 3 POSTE	NOD 32 1 AN, 1 POSTE
14000 FCfa /an	22 000 FCfa /an	18 000 FCfa /an
Licence 1 an, 1 poste	Licence 1 an, 3 postes	Licence 1 an, 3 postes

Partez sans crainte à la découverte du monde sur internet ... ESET vous protège

Beto-Consulting Web : www.beto-consulting.com
Téléphone: 04 418 79 79/06 610 50 50
- Email: info@beto-consulting.com

Adresse: 1234 rue Mayombe, Plateaux des 15 ans Brazzaville

Promotion Spéciale

>> Kit de Vidéosurveillance

A 650.000 TTC + Installation Gratuite

100% compatible

+242 05 381 34 34/ 06 381 34 34
info@terratech-cg.com
www.terratech-cg.com

AVENUE ALPHONSE FONDRE
IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

Jeanne Itokissi, administrateur-maire de la communauté urbaine de Mokeko

«Nous attendons beaucoup de la municipalisation accélérée de la Sangha»

Dans une interview qu'elle nous a accordée, Mme Obouo, née Jeanne Itokissi, administrateur-maire de la communauté urbaine de Mokeko, dans le département de la Sangha, nommée par décret n°2014-325 du 30 juin 2014, a abordé les différents problèmes auxquels sa ville est confrontée, parmi lesquels le déficit en personnel enseignant, le manque d'électricité et d'eau courante. C'est pourquoi elle attend beaucoup de la municipalisation accélérée qui permettra de faire progresser l'urbanisation de sa ville.

** Madame l'administrateur-maire, tout d'abord, comment aviez-vous accueilli, à l'époque, votre nomination à la tête de la communauté urbaine de Mokeko ?*

** J'avoue que grande fut mon émotion, quand j'avais suivi, à la télévision nationale, ma nomination comme administrateur-maire de la communauté urbaine de Mokeko. Je saisis, d'ailleurs, cette opportunité que vous m'offrez, pour adresser mes vifs remerciements au président de la République et à tous ceux qui m'ont fait confiance, et j'espère que je ne les décevrais pas dans l'exercice de mes fonctions.

** Après la prise de vos fonctions, vous avez, sans doute, fait un état des lieux de votre communauté urbaine. Comment se présente-t-elle ?*

** Au recensement administratif de 2014, le nombre de la population de Mokeko s'élevait à 3.150 habitants, répartis dans neuf quartiers. Aujourd'hui, après le paiement des droits des ex-travailleurs de la société Sangha-palm, ce nombre n'est plus le même, à cause de nombreux départs. Mais, avec le démarrage des activités de la nouvelle société, Eco-oil énergie, nous espérons que la population va augmenter. Les habitants de Mokeko pratiquent une agriculture artisanale de subsistance. On note, également la présence de groupements agricoles, comme «Tika tomeka» et bien d'autres. Les activités commerciales sont moins développées. Elles sont l'apanage des nationaux et des étrangers. Quelques boutiques proposant des produits manufacturés existent. On peut trouver aussi différentes denrées alimentaires, au marché, comme le manioc, la noix de palme, les légumes, etc. La communauté urbaine de Mokeko a un C.s.i (Centre de santé intégré) qui reçoit les populations bantoues et les peuples autochtones. Le centre est assez bien équipé et dirigé par une infirmière diplômée d'Etat.

S'agissant de l'éducation, Mokeko compte trois établissements scolaires publics, dont un centre d'accueil, une école primaire et un collège d'enseignement général. Mais, nous sommes confrontés à un déficit en personnel enseignant. Ce problème se pose avec acuité. D'où le recours aux bénévoles qui sont, malheureusement, mal rétribués. Nous lançons un appel au gouvernement pour trouver un règlement adéquat à cette épineuse question. Car, il s'agit de l'éducation de nos enfants. Nous souhaitons que de nouveaux enseignants soient affectés à Mokeko, pour relever le niveau des enfants. Au cours de l'émulation scolaire du premier trimestre, organisée par la mairie, le collège de Mokeko n'a eu que 14 admis sur 184 élèves inscrits. Les causes de cet échec sont multiples, entre autres: la qualité des enseignements dispensés et le manque de niveau des apprenants.

C'est donc une question urgente d'avoir de nouveaux enseignants, pour renforcer leur nombre.

Le problème d'eau potable est réel à Mokeko. Comme vous le savez, l'eau, c'est la vie. La présence de blocs de pierres fait obstacle aux travaux de forage pour atteindre la nappe aquifère. A côté du problème du manque d'eau, il y a le manque d'éclairage public de la ville. Mokeko est, pour l'heure, non éclairée. Nous attendons avec impatience et assurance, la mise en fonction du barrage de Liouesso.

Autre chose: Mokeko ne dispose pas de cimetière municipal. Cela nous préoccupe beaucoup, en tant qu'administrateur-maire. Cependant, il existe trois cimetières à la portée de la population, selon les axes.

** Vous faites bien, Madame l'administrateur-maire, d'évoquer tous ces problèmes qui concernent la vie de la population. La municipalisation accélérée qui arrive va, sans doute, apporter une réponse à beaucoup de ces problèmes. Qu'est-ce que la communauté urbaine de Mokeko peut-elle attendre de cette municipalisation accélérée ?*

** La communauté urbaine de Mokeko attend beaucoup de



Mme Obouo, née Itokissi Jeanne.

choses pour son urbanisation. Mokeko s'attend à la réalisation des infrastructures modernes qui feront d'elle une véritable cité urbaine où il fait bon vivre. En tout cas, c'est l'espoir de toute une population.

** Actualité oblige: que pensez-vous du débat sur le changement de Constitution ?*

** Cette question défraie la chronique. Tout le monde en parle. Seulement, notre souhait est que la volonté populaire puisse s'exprimer, dans la paix, c'est-à-dire qu'en définitive, c'est le peuple qui dira son dernier mot. A l'orée de la nouvelle année 2015, je voudrais terminer par présenter mes vœux de santé, de prospérité et de travail à tous les habitants de la communauté urbaine de Mokeko.

Propos recueillis par
Victor GUEBELA
Correspondant résidant à
Ouessou

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihédomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie & Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03

05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique	Europe	Amérique-Asie
6 mois		96 Euros		
Retrait sur place:	15.600	192 Euros		
Expédié:	23.400			
1 an				
Retrait sur place:	31.200	96 Euros		
Expédié:	46.800	192 Euros		
	France, Afrique Francophone			
	91 Euros			
	182 Euros			
		100 Euros		
		200 Euros		

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

P.r.c.c.e (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales)

Les responsables des centres de gestion agréés formés en sécurité sociale

Le P.r.c.c.e (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales), et d'appui au développement durable des P.m.e (Petites et moyennes entreprises), en partenariat avec l'U.e (Union européenne), a organisé, du 13 au 19 janvier 2015, dans la salle de réunion de la société Total E&P Congo, sise au Trentenaire, à Pointe-Noire, un séminaire de formation en sécurité sociale, à l'endroit des conseillers des centres de gestion agréés et des responsables des ressources humaines des P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et des T.p.e (Très petites entreprises) évoluant à Pointe-Noire.



Des participants au séminaire.

Pendant sept jours, les trente-trois participants, dont douze femmes, ont été formés sur quatre principaux modules contenant plusieurs thématiques liées à la sécurité sociale, notamment les formes juridiques des sociétés suivant le droit Ohada, le financement des régimes de sécurité sociale, la réglementation des cotisations sociales et ses facteurs d'existence, la détermination de l'assiette et le calcul des cotisations sociales, les supports de déclaration des salaires et de versement des cotisations, le fonctionnement des comptes employeur et in-

dividuel d'assuré social, les procédures de contrôle des cotisations sociales auprès des employeurs, les prestations sociales dans les branches des régimes de la sécurité sociale, l'assiette de liquidation des prestations sociales suivant les branches des régimes, la détermination de l'assiette et le calcul des cotisations sociales dans le livre de paye, la comptabilisation du personnel, le référentiel du contrôle d'employeurs, les différentes déclarations d'employeur, les éléments des énumérations cotisables, le calcul des majorations de retard et des pénalités, le bénéfice des indemnités journalières ou rentes, en cas d'accident de travail, la pension

de vieillesse normale ou autres pensions et les prestations familiales.

Au sortir de cette formation dispensée par un consultant national, Antoine Kinda, les participants ont mieux compris les enjeux de la sécurité sociale et identifié les facteurs clés de succès dans leurs entreprises respectives. Ils ont acquis aussi les outils et les techniques permettant de mieux résoudre toute situation spécifique à la sécurité sociale qui se poserait à eux dans l'exercice de leurs fonctions.

Equateur Denis NGUIMBI

IN MEMORIAM

30 janvier 2013 – 30 janvier 2015: il y a deux ans: Alexandre NDENGUET-ATIKI



Voici deux ans, jour pour jour, qu'il a plu à l'Eternel, de rappeler à Lui, notre regretté cher époux, père, grand-père et oncle, Alexandre NDENGUET-ATIKI.

A l'occasion de ce triste anniversaire, la Famille Ndenguet-Atiki prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe sera dite en sa mémoire et pour le repos de son âme, le vendredi 30 Janvier 2015, à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le Seigneur a donné; le Seigneur a repris, que son nom soit loué!

Deux camions citernes disparaissent dans les flammes à Brazzaville

Deux camions citernes de distribution de produits pétroliers raffinés ont disparu dans les flammes, samedi 24 janvier 2015, à Mpila, un quartier de Brazzaville, alors qu'ils approvisionnaient un dépôt clandestin de carburant, situé au n°83 de la rue Lampama. L'un contenait 120 mille litres de gasoil, l'autre, 80 mille litres d'essence destinés, initialement, à deux stations-service. Mais, les chauffeurs auraient détourné la livraison de ces deux stations, pour la destiner à des dépôts clandestins. L'incendie aurait été provoqué par un feu allumé par des fumeurs de chanvre au domicile où le carburant allait être livré. C'est un incendie gigantesque, faisant jaillir de grandes colonnes de fumées noires au ciel, qui a atteint les habitations voisines, auquel les sapeurs-pompiers se sont mis à s'attaquer. Les gens se sont mis à fuir, craignant pour leur vie. Le sinistre a été, heureusement, maîtrisé par les sapeurs-pompiers. Les dégâts matériels sont importants, mais on ne déplore pas de pertes en vies humaines. Les deux camions ont été calcinés, tout comme les installations aux alentours. Il n'y avait plus que des gravats noirs, dans la zone du sinistre. Ce drame donne la mesure des circuits informels qui se développent dans les quartiers, par des gens qui croient toujours gagner leur vie, en détournant ce qui ne leur appartient pas. Le gouvernement devrait veiller à présenter à la justice, les coupables de ce genre de trafic dangereux et interdire la circulation des camions-citernes de transport de produits inflammables, à l'intérieur des quartiers résidentiels.

Les voleurs de câbles électriques repassent à l'action à Mfilou

Une bande de voleurs de câbles électriques publics du réseau de la S.n.e (Société nationale d'électricité) écume, à nouveau, l'arrondissement 7 Mfilou. Dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 janvier 2015, plusieurs mètres de câbles ont ainsi été emportés, dans la rue parallèle au Lycée de la Réconciliation, plongeant plusieurs habitations dans l'obscurité. Ces malfaiteurs étaient véhiculés, semble-t-il. Ils bénéficieraient, de certains avis, de complicités pour s'offrir ce palmarès d'incivisme.

Cent-vingt-six kilogrammes de pointe d'ivoire saisis à Ouenzé

Lundi 19 janvier 2015, les services de la gendarmerie nationale ont saisi, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, 126 kg de pointe d'ivoire, en provenance de Ouessou, dans le département de la Sangha. Cette quantité représente 32 éléphants abattus. Le trafiquant de cette cargaison, dont l'identité n'a pas été révélée, est sous les verrous, en compagnie de son épouse. On espère que la marchandise saisie sera incinérée en public, en présence d'un huissier de justice, pour éviter une éventuelle réintroduction dans les circuits parallèles.

La mise en garde sévère de la police a dissuadé casseurs et pillards

A la suite de la vague de vandalisme qui a déferlé dans les rues de Brazzaville, au soir des succès de l'équipe nationale des Diables-Rouges à la Can 2015, la police avait appréhendé et placé dix-sept délinquants en garde à vue. Pour mettre un terme à ce phénomène de vandalisme organisé à chaque fin de match de l'équipe nationale, la police avait pris des dispositions fermes, à la veille du match du Congo contre le Burkina-Faso, dimanche 25 janvier dernier. Dans une communication, elle avait, ensuite, attiré l'attention des jeunes et leurs parents, promettant de défermer les récidivistes devant le procureur de la République et de les écrouer à la maison d'arrêt. Des voix s'étaient aussi élevées, dans les médias, pour appeler les jeunes à ne pas se livrer au vandalisme, à la suite d'un match. Finalement, toutes ces mesures ont porté leurs fruits. Après la victoire du Congo sur le Burkina-Faso (2 buts à 1), des hordes de jeunes ont manifesté leur joie dans les rues, dans presque tous les quartiers. Cependant, on signale quelques actes de vandalisme, à Talangai et à Nkombo. Il faut dire que la police veillait au grain, avec la circulation de véhicules remplis de policiers, dans les principales avenues.

Des dysfonctionnements à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise?

On se plaint, de plus en plus, des dysfonctionnements à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise, situé à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Ces derniers temps, le service de garde est mal assuré, selon des témoins. Un patient qui s'y est rendu, la semaine passée, à minuit, a constaté qu'il n'y avait ni médecin, ni stagiaires, au service de garde. Il était obligé de se rendre dans un autre hôpital. Et pourtant, à son ouverture, cet hôpital était cité en exemple pour la qualité des soins et la ponctualité des agents. Cela n'a-t-il duré que le temps d'une rose?

Un vieil arbre menace des résidences à l'O.c.h Mougali 3

Dans le périmètre des maisons construites par l'ex-Soprog (Société de promotion et de gestion immobilière), situées à l'O.c.h de Mougali III, se trouve un arbre qui a vieilli et qui menace de s'écrouler. On feint de l'ignorer, mais il suffit d'un vent violent pour qu'il s'écroule et cause d'importants dégâts matériels et humains. En tout cas, il est temps de l'abattre, au lieu d'attendre une éventuelle hécatombe.

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Faire de l'eau et de l'électricité, des exposants significatifs du progrès du Congo

Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, a appelé les entreprises relevant de sa tutelle à faire, véritablement, de l'eau et de l'électricité, des exposants significatifs pour le progrès du Congo. C'était lors de la cérémonie de vœux dans son département ministériel, jeudi 15 janvier 2015, à son cabinet, à Brazzaville, avec la participation des partenaires multilatéraux.

Faisant le bilan de l'année écoulée, le directeur de cabinet, Roger Georges Adzama, a indiqué que plusieurs actions ont été menées au sein du département ministériel, dont les plus symboliques sont: la poursuite des travaux de construction de la Centrale hydroélectrique de Liouesso (département de la Sangha) et des lignes associées de transport d'énergie, jusqu'à Makoua, pour être connectées au réseau électrique national; la mise en service des usines de traitement d'eau de Djiri 1 et 2, lesquelles ont amélioré la desserte en eau potable des quartiers tels que Mfilou et La Base; la réalisation de plus de 1.400 forages, à travers le pays; le paiement des droits des travailleurs de l'ex-S.c.p.e (Société congolaise de production d'électricité), moins d'un an après la dissolution de cette société et le reversement de plus de 30% des effectifs; la nomination, par décret, des membres du conseil d'administration de la S.n.e (Société nationale d'électricité), qui a tenu sa session inaugurale, après dix ans d'hibernation managériale; la réalisation des études de la demande en eau et des tarifs; l'organisation des sessions de formation continue dans le cadre du partenariat Etat-E.d.f (Electricité de France), financées par l'A.f.d (Agence française de développement); et l'obtention, d'une part, d'un prêt en cofinancement

de la Banque mondiale d'une valeur de 75 milliards de francs Cfa pour les réseaux de distribution d'eau de Brazzaville et de Pointe-Noire et, d'autre part, d'un prêt de l'A.f.d d'un montant de 50 milliards de francs Cfa, pour le réseau de transport d'électricité. Au-delà de ce bilan appréciable, le ministre Henri Ossebi a rappelé quelques événements malheureux que son département ministériel a enregistrés, au cours du dernier trimestre de 2014, notamment l'effondrement des pylônes provoqué par de fortes pluies diluviennes. Pour la nouvelle année, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique a opté pour la continuité du travail. «Point n'est besoin de prétendre faire sensation, par je ne sais quel effet d'annonce, en vous prescrivant une feuille de route originale. Le décor est planté, les problèmes sont connus et surtout la voie est tracée», a-t-il déclaré. Il a, simplement, rappelé l'exhortation du président de la République au travail acharné. Les acteurs du secteur de l'eau et du secteur de l'électricité ont été ainsi invités à s'engager, résolument, dans le travail, pour combler les légitimes attentes des populations. Pour cela, le ministre Ossebi a prescrit trois axes majeurs de travail: - une meilleure gestion des ressources humaines et financières, en vue d'une augmentation réelle de la satisfaction des at-



Henri Ossebi donnant les orientations de l'année 2015.



Vue des partenaires présents à la cérémonie.

tentes populaires; - une élévation substantielle, grâce à la formation permanente, du professionnalisme des agents, et du respect de l'éthique à tous les échelons comme valeur transversale; - et un engagement permanent à «mouiller le maillot», pour un sursaut général contre la négligence, le laisser-faire et la corruption, fléaux gangrenant encore la conscience des Congolais. En cette année sensible à «travailler d'abord», le rendez-vous est fixé pour début 2016.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Village Tandou-Mboma (District de Tchiamba-Nzassi)

Le forage construit par le partenariat Pnud/Total E&P Congo a été inauguré

Les habitants du village Tandou-Mboma, dans le district de Tchiamba-Nzassi (département du Kouilou) à une cinquantaine de kilomètres de Pointe-Noire, dispose, désormais, d'un forage d'eau potable, grâce au partenariat entre le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) et la société pétrolière Total E&P Congo. L'inauguration dudit forage a eu lieu, mardi 20 janvier 2015, sous le patronage d'Antoine Ngoulou, sous-préfet de Tchiamba-Nzassi.

Le forage d'eau potable construit dans le village Tandou-Mboma est doté d'une motopompe alimentée à l'énergie solaire et ayant une capacité de dix mètres-cubes. Le forage a, lui-même, une profondeur de quatre-vingt quatre mètres et dispose de quatre fontaines. Quatre moments forts ont ponctué l'inauguration de ce forage: les mots de Joachim Makosso, chef du village de Tandou-Mboma, de Mme Ginette Camara, représentante par intérim du Pnud; d'Antoine Ngoulou, sous-préfet de Tchiamba-Nzassi et, enfin, le rituel traditionnel de bénédiction. Selon Mme Ginette Camara, ce rêve qui vient d'être réalisé pour la population du village Tandou-Mboma est un projet initié par le Pnud, afin de mettre un terme à la consommation de l'eau non salubre, source de nombreuses maladies, et pour accompagner le gouvernement dans sa volonté d'améliorer

l'accès des populations à l'eau potable. «Cette tendance a été confirmée par le diagnostic sur le contexte de développement à Tandou-Bizenzé et à Tandou-Mboma. Les femmes, les jeunes filles et les enfants ont reconnu les difficultés d'accès à l'eau potable qui ont pour conséquences: l'utilisation d'eau non salubre, source de maladies, une perte énorme de temps qui est nuisible à l'assiduité des enfants à l'école, à moins de temps consacré aux activités génératrices de revenus», a dit Ginette Camara. Aujourd'hui, les habitants du village Tandou-Mboma peuvent, désormais, pousser un ouf de soulagement: «Oui! Ce forage d'eau potable, qui arrive à point nommé, répond bien aux exigences du temps. Car, l'eau potable assure et garantit la bonne santé de la population. Je ne puis résister au désir d'exprimer toute ma gratitude et ma profonde reconnaissance au Pnud et à Total E&P Congo», a signifié Antoine



Ginette Camara du Pnud et Antoine Ngoulou, sous préfet de Tchiamba Nzassi entrain de se désaltérer, après l'inauguration du forage d'eau.

Ngoulou. L'eau étant un grand facteur de développement, en plus de son importance pour la santé, la représentante du Pnud s'est adressée aux habitants, en ces termes: «Il me plaît, également, d'adresser une invite pressante aux communautés bénéficiaires, à prendre soin des infrastructures mises à leur disposition et d'assurer une gestion collective cohérente et responsable, afin d'en tirer le meilleur avantage, le plus longtemps possible». Puis, la délégation a assisté au rituel ancestral de bénédiction de l'ouvrage, avant son inauguration officielle. Signalons que trois quartiers (Betel, Safou et Mavitou) composent le village Tandou-Mboma, pour une population estimée à 420 habitants. Avec le leadership du Ministère en charge de l'aménagement du territoire et des grands travaux, le partenariat Pnud/Total E&P Congo entend réaliser, courant 2015, un programme beaucoup plus ambitieux de revitalisation du tissu villageois, dans le département du Kouilou.

Noëllie BOUANGA

Ministère des petites, moyennes entreprise et de l'artisanat

Un programme ambitieux pour 2015, année de l'entreprise au Congo

La cérémonie de vœux, mardi 20 janvier 2015, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, a été l'occasion, pour Yvonne-Adélaïde Mougany, de réaffirmer sa volonté de «favoriser la création, le développement et la pérennisation des entreprises», d'autant plus que 2015 est l'année de l'entreprise au Congo. Selon le bilan fait par Armand Bienvenu Voudidbio, directeur de cabinet, les déclarations de création de nouvelles entreprises ont connu une progression de 15% environ sur deux ans. Ce qui traduit la tendance des Congolais à s'engager, de plus en plus, dans l'entreprenariat. C'est pourquoi, Yvonne Adélaïde Mougany entend se battre pour une place et un rôle accrus de l'entreprise au sein de l'économie nationale, en définissant une feuille de route beaucoup plus ambitieuse pour 2015.

Selon Armand Bienvenu Voudidbio, «les déclarations de création de nouvelles entreprises, toutes tailles, toutes catégories, tous statuts et tous secteurs d'activités confondus sont passés de 2.805 unités en 2012 à 3.050 unités, en 2013 pour atteindre 3.217 unités, en 2014, soit une progression de 15% environ sur deux ans», a-t-il dit, à propos de la tendance qui se confirme en matière de création d'entreprises.

En ce qui concerne l'artisanat, il a évoqué la construction du village artisanal moderne de Brazzaville, dans le 7^{ème} arrondissement, Mfilou-Ngamaba, dont les travaux sont en voie de finition. Le site du village artisanal moderne de Pointe-Noire, quant à lui, a été sécurisé, par la construction d'un mur de clôture.

Dans son allocution, Yvonne Adélaïde Mougany a estimé que l'enjeu principal n'est rien de moins que l'avenir économique, qui dépend, de plus en plus, des performances de nos entreprises, qu'elles soient très petites, petites, moyennes ou grandes. «Plus que jamais, par tous les moyens, favoriser la création, le développement et la pérennisation des entreprises qui créent des emplois sains et durables, qui pourvoient et distribuent des revenus et qui valorisent les riches-

ses naturelles nationales. 2015, année de l'entreprise au Congo, avec la perspective d'en faire autant, en 2016 et 2017. Ce programme triennal devrait tenir ses promesses en faveur d'une place et d'un rôle accrus de l'entreprise, en considération des chantiers déjà en cours ou en instance de lancement, comme la mise en place des chaînes de valeur dans l'agro-business et l'entreprenariat rural, le programme de promotion des initiatives privées des jeunes et des femmes», a-t-elle fait savoir.

La ministre Mougany a invité les opérateurs économiques à une présence et une animation à la hauteur des enjeux au sein des enceintes comme le haut-conseil du dialogue public/privé ou au futur comité consultatif national de promotion des très petites, petites et moyennes entreprises. «Il s'agit de les aider à concrétiser leur désir d'entreprendre, à venir avec confiance et espoir auprès de ces espaces d'expression et de développement de l'entreprenariat, à l'image de la M.e.c (Maison de l'entreprise du Congo), dont nous préparons activement l'opérationnalisation, ou l'incubateur Bantu hub des start up dans le domaine des T.i.c, dont la mise en place est imminente. Pour cette année, je vous invite à une réflexion commune sur les possibilités de



Yvonne Adélaïde Mougany entourée des membres de son cabinet.



Les cadres et agents du ministère lors de la cérémonie.

donner une nouvelle orientation et, surtout, un contenu plus riche de votre assistance», a-t-elle déclaré. C'est dans ce cadre qu'elle envisage d'organiser un forum pour aborder «la question relative notamment au transfert de capacités et de renforcement des compétences directement entre vos entreprises ou leurs succursales et les nôtres». Enfin, Mme Mougany a indiqué les axes prioritaires de l'action de son département ministériel pour cette année nouvelle, comme «la prise des textes

d'application dans les délais les plus brefs, le renforcement de la prévisibilité juridique et judiciaire liées à la vie et aux activités de l'entreprise» et l'ouverture «d'un dialogue franc et sérieux avec les établissements bancaires et de microfinance, pour trouver les voies et moyens de faire en sorte que leurs ressources disponibles alimentent, de plus en plus l'économie réelle de l'entreprise».

Pascal BIOZI KIMINOU

Ministère de l'enseignement supérieur

Vers la tenue du conseil des ministres du Cames à Brazzaville

La traditionnelle cérémonie de vœux de nouvel an, au siège de son cabinet, à Brazzaville, jeudi 22 janvier 2015, a donné l'opportunité à Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur, de définir les axes prioritaires de son département ministériel, en 2015. Au niveau national, la nouvelle année sera celle de la préparation de la première session d'agrément définitif des établissements privés d'enseignement supérieur et, au niveau international, l'attention sera particulièrement focalisée sur la tenue du conseil des ministres du Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), qui aura lieu à Brazzaville, entre avril et mai 2015, sur la campagne de sensibilisation et de lobbying concernant les activités du Cames en rapport avec le système L.m.d (Licence, master, doctorat) et sur la mise en place de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche.



Georges Moyen, pendant l'échange des vœux.



Une vue du personnel.

Dressant le bilan de l'année écoulée, Alexandre Aloumba, directeur de cabinet, a parlé de la construction et l'équipement de nouveaux complexes d'enseignement supérieur; la réhabilitation et l'équipement des infrastructures de l'Université Marien Nguabi; la modernisation et la gestion des structures d'enseignement supérieur, ainsi que le développement des pôles universitaires départementaux.

Pour sa part, Georges Moyen a dégagé les perspectives de l'année 2015. Au niveau national, il s'agira de trois groupes d'activités, à savoir: premièrement, l'opérationnalisation de la politique générale de l'enseignement supérieur, telle qu'approuvée par le troisième conseil national de l'enseignement supérieur, ensuite, la mise en œuvre du système L.m.d, en vue de son adaptation aux exigences du temps et aux réalités propres à l'espace universitaire, afin que ce système éducatif serve réellement la cause pour laquelle il a été impulsé. La création de l'Agence nationale de l'assurance de qualité, qui est aussi un point indispensable au développement de l'enseignement supérieur.

Enfin, l'année 2015 est aussi celle de la préparation de la première session d'agrément définitif des établissements privés d'enseignement supérieur. Georges Moyen entend aussi mettre l'accent sur «la poursuite de la mise en œuvre de la convention Congo-Cameroun relative à la construction et à l'ouverture effective de l'Université inter-Etats de Ouesso».

Au niveau international, c'est le Cames qui est le point de mire. Le Congo assure la présidence du conseil des ministres de cette institution et va abriter sa session, entre avril et mai prochain. «L'attention sera particulièrement focalisée sur la tenue du conseil des ministres du Cames qui aura lieu à Brazzaville, entre avril et mai 2015, et sur la campagne de sensibilisation et de lobbying sur les activités du Cames en rapport avec le L.m.d et la mise en place de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche», a précisé le ministre Moyen, qui a également rappelé la tenue, en septembre 2015, du conseil d'administration de l'Ecole inter-Etats des sciences et de médecine vétérinaire, à Brazzaville. Le ministre Georges Moyen a également invité l'ensemble du personnel à la discipline, la ponctualité, l'assiduité et la qualité du travail pour promouvoir le développement au sein du ministère dont il a la charge.

Signalons que la cérémonie d'échange de vœux s'est déroulée en présence d'Ana Elisa De Santana Afonso, représentante de l'Unesco, du personnel du Ministère de l'enseignement supérieur et des partenaires techniques.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique

Pour 2015, l'accent sera mis sur la stratégie et la politique de la recherche scientifique

A l'occasion de la cérémonie de vœux, vendredi 16 janvier 2015, le ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Bruno Jean-Richard Itoua, a donné les grandes orientations en matière de recherche scientifique pour l'année 2015. Il les a énumérées en dix axes prioritaires, que sont : de la politique de la science, la technologie et l'innovation; l'organisation des associations des innovateurs, créateurs, inventeurs et tradithérapeutes; l'élaboration des lois et règlements relatifs à l'organisation et au cadre législatif; la mise en place de la stratégie de financement de l'innovation; la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures de recherche et d'innovation; la finalisation de la politique et de l'architecture des systèmes de communications; la consolidation de la coopération internationale, etc.

Pour le ministre de la recherche scientifique, la stratégie de la politique de la science, la technologie et l'innovation consiste à mettre en application la convention de partenariat signée avec l'Unesco, pour accompagner les actions de son ministère. «Nous devons faire que la recherche et l'innovation soient réellement au service de la population, qu'elles deviennent, effectivement, le moteur du développement de notre pays et l'un des piliers de l'émergence», a-t-il déclaré.

En outre, Bruno Jean-Richard Itoua a annoncé que 2015 sera, également, marquée par la deuxième session du conseil interministériel qui mettra un accent sur la recherche et l'innovation. «La recherche doit être au centre de tout ce qui se fait, parce que le ministère envisage de promouvoir la culture nouvelle qui doit retrouver la transversalité de la recherche, à travers des programmes générateurs», a-t-il précisé.

Le ministre Itoua a fait savoir que son département ministériel va mettre en place un cam-



Le représentant de la Fao au Congo (à d.) présentant les vœux au ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

pus de cadre institutionnel sur l'innovation, pour appuyer tout ce qui se fait en matière de propriété intellectuelle et d'innovation.

Signalons qu'avant les orientations du ministre Itoua, son directeur de cabinet, Ignace Taliane Tchibamba, a dressé le bilan des réalisations faites en 2014, en citant, entre autres, la poursuite de la reconfiguration du schéma institutionnel, avec la création et l'opérationnalisation des quatre premiers instituts nationaux de recherche,

l'aboutissement de la première phase portant sur l'installation du laboratoire de production des médicaments antipaludiques et antidiarrhéiques, la validation de la stratégie africaine de la science, la technologie et l'innovation, qui balise sur les dix années à venir, le chemin que le continent va suivre, afin de promouvoir, avec plus d'efficacité, la science, la technologie et l'innovation.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

**350.000 personnes
nous font confiance**

**300.000 personnes
nous écoutent**



ans

Et plus...

**La Fédération des MUCODEC vous souhaite
une bonne et heureuse année 2015**



Encore plus proche de vous!



100.3 FM

Fédération des MUCODEC: 06 987 90 00
Délégation MUCODEC Pointe-Noire: 06 987 90 80
Délégation MUCODEC OYO: 06 987 90 64
Société Civile Immobilière MUCODEC: 06 987 91 29
Radio MUCODEC: 06 987 91 84
contact@mucodec.com
www.mucodec.com

Ministère de l'économie, des finances du plan, du portefeuille public et de l'intégration

La deuxième augmentation du point d'indice entre en vigueur dès janvier 2015

Dans un point de presse qu'il a animé, vendredi 23 janvier 2015, au cabinet du Ministère des finances, à Brazzaville, Etienne Pérez Epagna, porte-parole et conseiller en communication du ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a éclairé la lanterne des fonctionnaires de l'Etat sur deux questions d'actualité. La première est celle relative à l'engagement du relèvement de la valeur du point d'indice des agents de l'Etat; engagement pris par le gouvernement devant les partenaires sociaux. La deuxième concerne les nombreux cas d'irrégularité décelés dans les effectifs des personnels civils et militaires de l'Etat. Voici l'intégralité du point de presse fait par le porte-parole du Ministère des finances.

S'agissant du premier point, Etienne Pérez Epagna a rappelé que dans son message de vœux à la Nation, le chef de l'Etat a indiqué que «l'action du gouvernement n'aura de sens que lorsqu'elle sera engagée à la résolution des problèmes majeurs des Congolais. Voilà pourquoi, avait-il ajouté, en dépit de la chute du prix du baril du pétrole, le gouvernement portera en 2015 la valeur du point d'indice des salaires des agents de l'Etat de 225 à 250». Concrètement, que représente ce relèvement de la valeur du point d'indice, pour le fonctionnaire?

La réponse à cette question varie en fonction de la catégorie considérée, parce que le statut général de la Fonction publique classe les agents de l'Etat en trois catégories:

- Pour ce qui est de la catégorie 1, celle des plus gradés: Grâce au passage de la valeur du point d'indice de 225 à 250, un agent classé à l'indice 2410, le plus élevé de cette catégorie, percevra à la fin de ce mois un salaire de base, c'est-à-dire hors primes et indemnités, de 602.500 francs Cfa contre 542.250 francs Cfa en fin décembre 2014; soit une augmentation de 60.250 francs;

- Pour ce qui est de la catégorie 2: Un agent classé à l'indice 1316, l'indice le plus élevé de cette autre catégorie, verra son salaire de base passer de 296 100

francs Cfa à 329.000 francs; soit une augmentation de 32 900 francs Cfa.

- Enfin, pour ce qui est de la catégorie 3, celle des moins gradés de la Fonction publique: Un agent classé à l'indice 767, le plus haut de cette catégorie et qui gagnait 172 575 francs Cfa jusqu'en décembre 2014, percevra, en cette fin du mois de janvier, 191.750 francs Cfa de salaire de base; soit une augmentation de 19.175 francs Cfa.

Un autre agent de la même ca-



Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

tegorie, classé à l'indice 403, le plus bas de la fonction publique, et qui avait un salaire de base de 90.675 francs Cfa en décembre 2014, aura, à partir de maintenant, un traitement mensuel de base de 100.750 francs Cfa.

Pour ce même agent, en tenant compte de ses primes et indemnités qui sont les moins élevés de la Fonction publique, son salaire brut est, aujourd'hui, de l'ordre de 120.000 francs Cfa. Ainsi, le salaire minimum de la Fonction publique congolaise s'établit à 120.000 francs Cfa. Tout compte fait, retenons que pour chaque fonctionnaire, l'augmentation du salaire de base est de 11%, quelle que soit sa catégorie. Retenons aussi que du seul fait du passage du

point d'indice de 225 à 250, la masse salariale de l'Etat en 2015 va croître de plus de 50 milliards de francs Cfa.

Cette réalité implique forcément une plus grande rigueur dans la gestion, pour ne pas courir le risque de dépasser les 370 milliards de francs Cfa de masse salariale publique prévus dans la loi de finances exercice 2015.

Ainsi est introduit le deuxième point de notre communication. A titre de rappel, en 2011 et 2012, le contrôle spécial des fonctionnaires par le Ministère des finances avait permis de déceler de nombreuses irrégularités à savoir: usurpation de grade, faux textes d'intégration ou d'engagement, indemnités indûment perçues, violation du décret ayant suspendu les effets financiers des avances et promotions, déserteurs et décédés payés, plusieurs salaires pour un même agent, etc.

Aujourd'hui, certains auteurs de ces irrégularités tentent de forcer l'Etat à revenir sur les décisions sanctionnant les fraudes attestées. Quelques-uns ont même entrepris d'assiéger le domicile du ministre des finances, pour espérer obtenir la levée des sanctions les



Etienne Pérez Epagna.

frappant. En l'occurrence, de quoi s'agit-il précisément?

Il s'agit, en réalité, d'agents intégrés dans la Fonction publique sur la base des textes scannés, où leurs noms ont été frauduleusement insérés. Ainsi, pendant de nombreuses années, ces faux fonctionnaires, d'après nous, ont perçu des salaires sans les mériter. Face à cette anomalie, le Ministère des finances a procédé, à titre conservatoire, à la suspension des salaires des 473 personnes incriminées et transmis tous les éléments ayant fondé sa décision au Ministère de la justice, pour une analyse indépendante. Comme dans le passé, il est question, en cette année, de renforcer le contrôle des effectifs et des rémunérations des fonctionnaires civils et militaires. Force reste et restera toujours à la loi.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Les enfants NKOUNKOU, SENGOMONA, NDALA et NSIETE ont la profonde douleur d'informer familles, amis et connaissances du décès de leur frère NKOUNKOU Eric Bastien «Bastino», survenu à Brazzaville, le mercredi 21 janvier 2015.

La veillée funèbre se tient au n° 75 de la rue Chaptal, à Bacongo.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

AVIS DE MISE EN VENTE

LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC), Institution Financière Internationale, ayant son siège à Brazzaville au Congo, B.P: 1177, Place du Gouvernement, Tél.: + 242 22 281 18 85 - Fax: + 242 22 281 18 80, met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont jointes ci-après.

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et peut être visité tous les jours ouvrables, de 9H00 à 15H00, au parking de l'immeuble siège de la BDEAC.

La vente s'adresse à tout le public.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent déposer leurs offres sous pli fermé,

au Bureau d'ordre de la Banque, au 5^{ème} étage, porte 503, avec mention «Offre pour achat du véhicule», en précisant les références, au plus tard, le 23 février 2015, à 15H00.

L'ouverture des plis aura lieu dans les locaux de la BDEAC, le 25 février 2015, à 10 heures.

Le résultat du dépouillement sera affiché à la BDEAC, le 2 mars 2015, à partir de 10H00.

Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue devra payer la totalité de la somme due, dans un délai de 10 jours, à compter de la date d'affichage. Passé ce délai, le lot sera attribué au soumissionnaire de second rang.

L'enlèvement du véhicule acheté est soumis à la présentation de la preuve de paiement.

Caractéristiques du véhicule

Marque	Couleur	Type	N° Châssis	Année de mise en circulation	Kilométrage	Prix de départ
SUZUKI GRAND VITARA	BLEUE	SQ420W	219043	Août 2011	8835	10 000 000 F. CFA

Michaël ADANDE,
Président



Désirée Kamto, coordonnatrice panafricaine de la J.e.c

«Mener l'étudiant à résoudre les problèmes que rencontrent les jeunes étudiants»

Dans une interview accordée à notre rédaction, alors qu'elle était de passage à Brazzaville, la semaine dernière, Désirée Kamto, coordonnatrice panafricaine de la J.e.c (Jeunesse étudiante chrétienne) résidant au Kenya, parle de la J.e.c, la Jeunesse étudiante chrétienne, qui est «un mouvement d'action catholique qui regroupe, en son sein, des étudiants et des élèves, dans le but d'œuvrer pour résoudre les problèmes en milieu étudiant, en général avec option, pour les pauvres et les opprimés».

* Qu'est-ce qui justifie votre présence à Brazzaville?

** C'est pour relancer le mouvement au niveau de Brazzaville, au niveau du Congo, pour voir comment les activités se déroulent et puis amener encore le Congo-Brazzaville à prendre part aux activités au niveau panafricain, à retrouver les autres, étant donné que nous sommes en train de préparer d'autres activités.

* Avez-vous déjà un planning d'activités ficelé?

** Actuellement, nous préparons le conseil panafricain qui va regrouper 34 pays et aura lieu au Rwanda, du 25 avril au 5 mai 2015. Après, nous aurons le conseil mondial qui aura lieu aux Philippines, en fin juillet début août de cette année. En général, voilà les deux principales activités que nous préparons.

* Avez-vous d'autres choses en perspectives en dehors de ces deux activités?

** Actuellement, nous sommes beaucoup plus focalisés sur la relance des mouvements dans les pays. Nous travaillons sur les projets, sur l'analyse psy-

chosociale des conflits, étant donné que nous avons beaucoup de troubles dans les pays africains. Nous travaillons également sur le dialogue interreligieux, avec tout ce qui se passe à travers le monde. Voilà, les grandes perspectives que nous avons à l'heure actuelle.

* Quels sont les objectifs de la J.e.c.?

** Mener l'étudiant à être épanoui dans son milieu de vie, à résoudre les problèmes que rencontrent les jeunes étu-



Désirée Kamto.

dants, à aider ceux qui n'en ont pas, raison pour laquelle on parle de l'option pour les pauvres et les opprimés. Mener également la jeune fille à être plus épanouie dans son milieu

de vie, par ce qu'on a constaté qu'elles ont des difficultés à s'intégrer par rapport aux hommes. En gros, c'est beaucoup plus pour rendre le milieu étudiant meilleur, dans de bonnes conditions, dans l'éducation qu'ils reçoivent afin d'être des hommes intègres de demain pour pouvoir œuvrer pour un développement durable en Afrique.

* Auriez-vous un dernier aspect à souligner pour clore notre entretien?

** Juste, exhorter les jeunes à beaucoup travailler et puis, à ne pas oublier que tout ce que nous faisons, nous le faisons pour la gloire de Dieu et non pour la gloire des hommes.

Propos recueillis par
Gislain Wilfrid BOUMBA

ANNONCE

Conformément au programme d'activités de l'année pastorale 2014-2015, père Sylvain Vianney Bamana, sm, coordonnateur national de la C.e.p.e.j (Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la Jeunesse) rappelle aux aumôniers diocésains des jeunes, responsables nationaux des mouvements juvéniles, que la 6^{ème} journée nationale de la jeunesse catholique du Congo, sera célébrée le dimanche 8 février 2015, sous le thème: «Enfants et Jeunes catholiques, consolidons la famille». Le texte de référence est la lettre pastorale des évêques de la 42^{ème} assemblée plénière sur «la famille congolaise et le dessein de Dieu: Défis, enjeux et perspectives pastorales», tenue du 5

au 11 Mai 2014, à Brazzaville.

A cet effet, tous les jeunes catholiques sont invités à se retrouver autour de leurs aumôniers pour célébrer cette journée afin de vanter leur mérite dans l'Eglise et la société.

NB: Chaque commission diocésaine organisera de façon particulière des célébrations eucharistiques et autres activités de son choix.

Tout en vous souhaitant des célébrations meilleures de cette journée, le coordonnateur national de la C.e.p.e.j vous renouvelle ses vœux d'une bonne et excellente année 2015.


 B.P. : 200 - Brazzaville
 République du Congo
 Tél.: (+242) 05 055 54 97 / 06 884 88 98
 E-mail : conepiscongo71@hotmail.fr

RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE
 EVANGILE, PRIERE ET VIE
 COORDINATION NATIONALE

Réf. N° 093/CEC/PR/2014

A l'issue des assises du Renouveau Charismatique Catholique du Congo qui se sont tenues à Gamboma du 20 au 23 novembre 2014, la nouvelle équipe de la Coordination Nationale mise en place se présente comme suit :

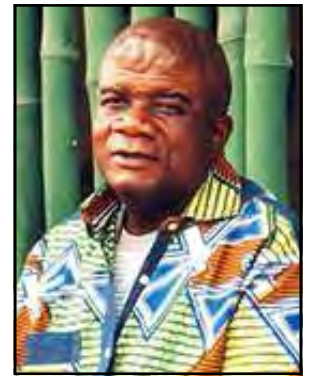
- Coordonnateur National : Jacques DAMBA ;
- Chargé de l'Administration (Permanent) : Maurice NSIKAHANA ;
- Chargé de Finances et matériel : Gabriel KIABIKA KANGA ;
- Chargée de l'Évangélisation : Georgette MAKOSSO ;
- Chargée de la Pastorale des Groupes Sociaux Particuliers : Yvonne MPEMBA ;
- Membres : Tous les Bergers Diocésains
- Aumônier National : Abbé Chris Brunel GOMA (Diocèse de Pointe-Noire) ;
- Aumônier National Adjoint : Abbé Thierry Wilfrid DIALEMBONSONI (Archidiocèse de Brazzaville)


Fait à Brazzaville, le 18 décembre 2014


 Monseigneur Louis PORTELLA-MBUYU
 Evêque de Kinkala, Délégué Episcopal
 auprès du Renouveau Charismatique Catholique

REMERCIEMENTS

Les familles NZITA Isidore, KIHINDOU, MALONGA Lepey, et KIBONGUI, remercient très vivement, les parents, amis et connaissances qui les ont assistés, moralement, matériellement et financièrement, lors du décès de leur regretté père, oncle, et frère, NZITA Patrice, survenu le vendredi 9 janvier 2015, au CHU de Brazzaville.




 REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 ET DE L'INTEGRATION


 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES
 ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières
 Référence de l'accord de financement: 2100155019170
 N° d'Identification du Projet: P-CG-KFO-001

Recrutement d'un Comptable au Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «recrutement d'un Comptable au Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)».
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:
 - Assister le RAFC et Le Coordonnateur dans la coordination des activités de l'unité financière du projet;
 - Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'application de l'ensemble des procédures comptables et financières acceptables par la Banque Africaine de Développement au niveau de la Cellule;
 - Assurer la tenue de la comptabilité (générale, analytique et budgétaire) et la production régulière et à temps des états comptables et financiers du projet (journal, livres, tableau de bord...);
 - Appuyer le RAFC dans le suivi de la gestion de trésorerie du projet et l'élaboration des tableaux de trésorerie du projet (centraliser tous les besoins financiers de chaque
- composante et assurer la mise à disposition des fonds selon le chronogramme approuvé) et les prévisions de caisse;
 - Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'élaboration des budgets du projet et en assurer le suivi régulier en vue d'une gestion efficace et d'un contrôle de l'utilisation de fonds mis à la disposition du Projet;
 - Appuyer le RAFC dans la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établir les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) ainsi que les paiements directs;
 - Viser les titres de paiement en liaison avec le RAFC;
 - Appuyer le RAFC dans le suivi de la préparation des documents et le rythme des décaissements auprès de la Banque;
 - Accompagner le RAFC dans l'exécution de la mise en place du système de comptabilité ainsi que du budget en temps réel;
 - Appuyer le RAFC et le Coordonnateur dans l'élaboration du rapport financier intérimaires (R.F.I) et les états financiers annuels à auditer et veiller à la transmission régulière des différents rapports dans les délais;
 - Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans la préparation et la réalisation des missions d'audit internes et externes;
 - Exécuter toutes autres tâches à la demande de sa hiérar-

chie dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 09 février 2015 à 12 heures, et porter expressément la mention: «recrutement d'un Comptable au Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du
Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie
Congolaise (PACADEC)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur
des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75;
e-mail: pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur,

Joseph MBOSSA

Vie religieuse

2015: année de la vie consacrée décrétée par le Pape François

La vie consacrée est un don de Dieu, un appel particulier, une vocation de messager de la bonne nouvelle, avec pour seule valeur, celle d'un cœur fidèle à la lumière intérieure qui fait discerner le bien du mal et qui entraîne son cœur à la charité envers le prochain et toujours pour le Christ. Cette vie, appréciée par les uns et incomprise par les autres, doit être, pour nous qui en faisons partie et qui avons répondu à cet appel divin, une vie stable, remplie d'amour, de joie, donnée totalement à Dieu, par la profession des conseils évangéliques.

En suivant le «*Rabbi*», le Seigneur de plus près, toujours sous la houlette de ce paraclet qu'il nous envoie lui-même à chaque action posée, chaque décision prise, chaque discernement rendu au cours de notre parcours au quotidien, nous contribuons à notre propre épanouissement d'abord, puis à la construction de l'Eglise et au salut du monde. Nombreux sont ceux qui croient que la vie consacrée est une fuite en avant, parce que l'on n'a pas trouvé «*l'âme-sœur*» dans le mariage ou sans doute par déception de telle ou telle situation.

D'autres pensent, par contre, que c'est une bonne affaire, pour mieux profiter de son état, mieux étudier en utilisant des instituts ou congrégations, pour une promotion sociale et un bon lieu pour entretenir les familles souvent démunies. N'hypothéquons pas en nous cette flamme qui naît de la rencontre avec le Dieu vivant qui, comme un déclin d'amour, nous remet sa lumière qui nous touche au plus profond de nous. Le cœur de Jésus qui a tant aimé le monde, utilise le nôtre pour continuer sa mission d'amour. Il prend notre être, notre volonté, nos sentiments, notre affectivité, notre communion avec lui, par les sacrements, la plénitude de son clin d'œil, complice avec Lui dans ses mystères.

En effet, tout est mystère. C'est le mystère de l'amour du Christ où nous sommes phagocytés par l'invisibilité de sa présence au dedans de nous. Nous ne sommes plus appelés à seulement le méditer par sa parole et le contempler dans l'Eucharistie, l'oraison et d'autres manifestations de notre foi. Mais, nous sommes appelés à être un autre que Lui-même. Depuis la création, Dieu nous a créés à sa ressemblance, avec son Fils unique qui a pris notre condition humaine, excepté le péché. Nous ne vivons plus, c'est Jésus qui manifeste sa vie à l'intérieur de nous, les Eunuques, en vue du royaume. Le rappel est toujours évident: «*Dieu a tiré l'homme de la terre... Il les a revêtus d'une force semblable à la sienne, les faisant à son image... Il leur donna, pour percevoir la réalité, une conscience, une langue et des yeux, des oreilles et un entendement. Il les remplit de savoir et d'intelligence et il leur enseigna le bien et le mal... Il a mis en eux son cœur intérieur, leur faisant aussi découvrir les grandes choses qu'il avait faites, afin qu'ils louent son nom très saint et proclament la grandeur de ses œuvres...*» (Siracide 17, 1-8).

Dans les documents conciliaires sur l'Eglise, la constitution dogmatique de «*Ecclesia*» ou «*Lumen Gentium*» au chapitre VI des Religieux, nous lisons: «*Les conseils évangéliques de la chasteté consacrée à Dieu, de la pauvreté et de*

l'obéissance, fondés sur les paroles et les exemples du Seigneur... sont un don divin que l'Eglise a reçu de son Seigneur et qu'elle conserve toujours avec sa grâce, guidée par l'Esprit Saint...» N.43. Cette consécration totale de soi est un acte d'amour suprême: «*Folie aux yeux des hommes*», mais merveilleux «*choix aux yeux du Christ*», nous fait savoir Saint-Paul. Notre vie de consacrée doit être, pour nous, constante action de grâce, car c'est Jésus qui nous a choisis le premier, pour que nous soyons au diapason de sa mission salvatrice.

C'est encore Lui qui nous sauve par son Esprit, pour nous sanctifier et vivre en constante foi, à la recherche de la charité et de la vérité. Rien que pour toute cette louange sans cesse sur nos lèvres dès le réveil le matin pour les Laudes, l'Eucharistie, la vie active dans la journée, l'office du jour à midi, les services rendus et l'apostolat joyeux, pour dire, le soir aux vêpres et aux complies de la nuit: «*Seigneur, merci pour tant d'amour donné gratuitement et de beaucoup de bénédictions reçues, malgré, parfois, les multiples vicissitudes et frustrations rencontrées*».

La seconde lettre de Saint Paul Apôtre aux Corinthiens (6, 1-7) nous stimule, également, à nous armer de courage et de détermination dans la vocation qui est la nôtre: «*Nous nous présentons comme des vrais ministres de Dieu par notre vie entière: toute notre persévérance, les détresses, les difficultés et les angoisses, les coups de bâton, la prison... Les fatigues, les nuits sans dormir et les journées sans manger, la chasteté, la connaissance de Dieu, la patience, la bonté, la sainteté de l'esprit, la sincérité de l'amour, la loyauté de la parole, la puissance qui vient de Dieu, nous présentons avec les armes des justes pour attaquer et pour nous défendre, dans la gloire et le mépris, dans la bonté et la mauvaise réputation...*».

Nous le savons, tous, que le disciple n'est pas plus grand que son maître. Si le Christ a subi toutes sortes de tribulations à cause de son amour pour nous, les hommes, nous qui nous disons le suivre sans regarder en arrière, nous ne pouvons que tout supporter, pour la plus grande gloire de son nom. C'est à juste titre et d'ores et déjà que Saint-Paul poursuit sa lettre ci-dessus citée en nous déterminant: «*On nous croit mourants et nous sommes bien vivants; on nous punit, mais sans nous faire mourir; on nous croit tristes et nous sommes toujours joyeux; pauvres et nous faisons tant de riches; démunis de tout et nous possédons tout*» (Co 6, 8-10).

En tant que personnes consacrées, nous devons être convaincues que le Christ peut tout faire pour nous: sa providence est là, son amour agit, sa présence nous reconforte, nous oriente, nous conduit, et sa grâce nous suffit. Alors, comment chercher ailleurs ce qui nous trompe, nous avilit et nous détruit bien souvent? Les ennemis du Christ prennent toutes les formes, pour nous anéantir. Invoquons donc sans cesse son Esprit Saint, pour éclairer chaque instant de notre vie, ne pas chercher de faux dieux qui se présentent en nous en agneaux, tandis qu'ils sont en réalité, des loups. Lorsque le



Une vue des religieuses pendant la messe. (Ph. d'archives)

Christ devient le centre de toute notre vie de consacrés, le centre de nos corps et de nos âmes, nous grandissons en Lui et pour Lui et en Lui. Comme des identités remarquables de sa propre création, nous venons à Lui et nous demeurons au-dedans de Lui, à l'intérieur même de son cœur transpercé où il est sorti du sang et de l'eau. Béthanie, nous demeurons. Zachée, nous accueillons. Disciples d'Emmaüs, nous ouvrons nos yeux de l'esprit. Pêcheurs d'hommes, nous le devenons. Eucharisties vivantes, nous attirons. Cana, nous faisons tout ce qu'il nous dit. Missionnaires, nous proclamons sa parole. Crucifiés, nous ressuscitons. Car en effet, tout est possible avec celui qui nous donne sa raison d'être des personnes consacrées; seules, en communauté ou en Eglise Peuple de Dieu: «*Montrez-vous dignes de l'appel que vous avez reçu. Faites preuve d'humilité, d'esprit de compréhension et supportez-vous mutuellement. Efforcez-vous de garder l'unité de l'esprit, grâce au lien de la paix... Qu'il y ait un seul corps et un seul esprit, tout comme vous avez été appelés à une même vocation et espérance: Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tout et qui fait tout en tous*» (Ephésiens 4, 1-7).

Dans cette exhortation de Saint-Paul aux croyants d'Éphèse, nous retrouvons une similarité avec la mise en exergue du Concile Vatican II, dans le décret «*Perfectae Caritatis*» n°5, lorsqu'il précise dans les éléments communs à toutes les formes de vie consacrée que: «*Les membres de tout Institut se rappelleront principalement que par la profession des conseils évangéliques, ils ont répondu à une vocation divine, de sorte que, non seulement morts au péché, mais encore renonçant au monde, ils ne vivent que pour Dieu seul. Ils ont, en effet, dédié entièrement leur vie à son service; et ceci constitue précisément une consécration particulière qui s'enracine intimement dans la consécration du baptême et l'exprime avec plus de plénitude...*».

Il est donc évident que la grande tâche de la vie consacrée est de beaucoup prier, pour ne pas entrer en tentations permanentes, de jeûner, de faire ce qui ne paraît plus être à la mode dans nos milieux, de nous mortifier, de faire de temps à autre de l'ascèse. Les temps forts de nos retraites sont bénéfiques pour une remise en question, et le dialogue de tête-à-tête avec Jésus dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie, au jour le jour. Notre vie de consacrés est aussi et toujours une manifestation d'amour, comme on dit toujours dans notre code re-

ligieux: amour avec un grand «*A*». Nous ne pouvons pas fermer nos cœurs à l'amour qui frappe à notre porte, de celui qui, parfois, nous ne connaissons pas et qui vient chercher du réconfort moral, spirituel, matériel et psychologique. Le monde qui nous entoure au quotidien souffre, et nous devons souffrir avec lui. Il pleure et nous le consolons. Il a soif de justice, de vérité, et nous sommes là pour le désaltérer. Nous sommes obligés de nourrir les pauvres, les faibles, les personnes handicapées, les malades, les déshérités, les orphelins et les enfants abandonnés. Notre appartenance au Christ nous exige de les nourrir quand ils ont faim et les vêtir quand ils sont sans vêtements. Le Christ nous rappelle: «*A celui que l'on a donné plus, on demandera plus...*». C'est pour cette raison que l'Amour avec le Christ est toujours exigeant, parce que le Christ est Amour par excellence. Nous ne devons pas vivre avec le Christ dans la médiocrité. Ce dernier mot, «*mediocrité*», n'est pas de Dieu. Et Jésus nous avertit sans cesse tant que nous vivrons: «*Les pauvres, vous les aurez toujours*». C'est pour nous dire que, tant que nous ferons la volonté de Dieu, il n'y aura pas de demi-mesure dans notre vie. Nous aurons, tous les jours, un examen de conscience, un test d'amour, une dictée de foi, un calcul mental automatique de charité, un problème à résoudre en compassion et un logiciel d'amour à mettre à jour dans l'espérance. Sainte Thérèse d'Avila, fondatrice des Carmélites en Espagne, en allant visiter les pauvres, sa carrosse fut renversée dans la boue et, couverte elle-même de boue, elle s'exclama: «*Jésus, je comprends pourquoi Tu n'as pas beaucoup d'amis...*». Tout nous avertit que suivre le Christ demande d'énormes sacrifices. Ce n'est pas facile et nous devons toujours nous remettre en question. Où sommes-nous dans ce choix d'amour qui est le nôtre en Jésus-Christ, et où allons-nous avec Lui? Ce n'est pas eschatologie comme interrogation, mais tout simplement le quotidien de notre vie. Quand on est jeune dans la vie consacrée, on peut mijoter avec l'esprit de la révolte qui veut son indépendance, sa liberté de ne plus vouloir toujours servir et de refuser de se soumettre à l'amour. Le péché d'orgueil qui guette, cherchant qui dévorer, peut nous pousser hors de l'amour et, bien souvent, nous aveugle par une obscurité terrible de désobéissance, de mauvaise foi, de mauvais esprit et de l'indifférence de la parole divine. Le seul secret extraordinaire pour s'en sortir à cet effet et cela marche à tous les coups, est l'intervention de notre Ma-



Par Sr Marie-Brigitte Yengo

stipule: «*Les Femmes Consacrées sont appelées de façon tout à fait spéciale et avec joie, un signe de la tendresse de Dieu pour le genre humain et un témoignage particulier du mystère de l'Eglise, vierge, épouse et mère*».

Prions et adorons Jésus pour qu'il nous accorde le cœur de sa Mère, qui «*méditait tout dans son cœur*» (Luc 2, 19). Présence de Dieu, volonté du Père, oui de la providence, «*fiat*» d'amour, Marie a développé au-dedans d'elle, le silence, la connaissance, la vie de prière et la confiance. Elle est la première des Consacrées par excellence, et toutes ses attitudes ont été mises à jour pour revêtir son Fils, vivre en disciple, élargir sa mission de Mère de Dieu et celle de l'Eglise. De la naissance à Bethléem à la vie de Nazareth; de la pastorale à la Croix du Golgotha; de la sépulture à la résurrection; de la pentecôte à l'assomption, Marie reste l'étoile du matin, la rose mystique, la Reine conçue dans le péché originel, la Reine des Anges et celle de tous les saints. Oui, nous vous saluons, «*Marie pleine de grâce, vous êtes bénie entre toutes les femmes et Jésus le fruit de vos entrailles, est béni*». Mère du bel amour, source admirable de paix et de joie, prie pour nous et intercède pour toutes les vocations, afin que Jésus fasse briller sur tous les consacrés, son visage.

Sœur/Dr
Marie-Brigitte YENGO
Religieuse Congolaise
du Rosaire

REMERCIEMENTS

L'abbé Gervais Protas YOMBO, prêtre du diocèse d'Owando en mission pastorale dans la paroisse sainte Monique de Toronto (Canada), remercie les évêques du Congo, les confrères prêtres et diacres, les religieux et religieuses, les fidèles laïcs, les amis et connaissances qui ont assisté la famille lors du décès et des funérailles de leur mère, maman NGOLONGA Louise. 45 jours après son rappel à Dieu, une messe d'action de grâce sera célébrée en sa mémoire, samedi 31 janvier 2015, en la basilique Sainte-Anne du Congo, à 11h. Il invite ceux qui ne peuvent pas participer à cette célébration eucharistique à avoir une pensée pieuse pour leur maman en ce jour. Des messes d'action de grâce seront également dites à cet effet, à Toronto, en France, en Italie, en Autriche, en Afrique du Sud et à Rabat, au Maroc. Que l'âme de maman Ngolonga Louise repose en paix et qu'elle intercède à jamais pour la famille!

Radio Magnificat 93.5 FM

Notre Radio, à votre service depuis 5 ans.
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM
Nos Contacts: Tel: 05 543 12 30 - 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine



Promo 5 X PLUS

**GAGNE 5 FOIS
TA CONSOMMATION**

Consomme ton crédit,
atteins ton objectif du jour
et **gagne 500% de bonus**



Simon Ogilvy



*Bonus utilisable jusqu'à 23h59
vers airtel et Warid

Atelier de restitution des conclusions de la 20^e conférence sur les changements climatiques

Intérioriser la responsabilité et favoriser l'implication des parties prenantes

Les conclusions de la 20^e conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a eu lieu du 1^{er} au 14 décembre 2014, à Lima, au Pérou, en Amérique latine, a fait l'objet d'un atelier de restitution aux parties prenantes nationales. A l'hôtel Phoenix, à Brazzaville, le samedi 17 janvier 2015. Organisé par le Ministère du tourisme et de l'environnement, cet atelier a été présidé par Joël Louméto, conseiller à l'environnement, au sein dudit Ministère, en présence de Gervais Ludovic Itsoua-Madzous, représentant national du point focal de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la direction générale de l'environnement.

Echanger sur les conclusions de la 20^e conférence des parties, à Lima, relative aux changements climatiques et ses implications pour le Congo; donner des connaissances sur les conclusions du 5^e rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat) et faire connaître des initiatives en cours, au niveau de la sous-région Afrique centrale en matière de changements climatiques, ont été les objectifs visés par cet atelier, auquel ont pris part près d'une centaine de représentants des administrations publiques, du secteur privé, des organisations de la société civile, du monde universitaire et scientifique et des organes de presse, tout comme les membres du comité national sur les changements climatiques.

Des thèmes liés aux conclusions de la conférence de Lima, comme «Présentation des enjeux et principales conclusions de la 20^e conférence de Lima»; «Les aspects forêt et Redd+ à la conférence de Lima»; «Les aspects santé-genre et changements climatiques de la conférence de Lima»; «Présentation des conclusions du 5^e rapport du Giec»; et «Présentation de quelques initiatives et recher-

ches au niveau sous régional» ont constitué le menu de cet atelier.

En résumé, les conférenciers se sont appesantis sur l'état actuel des négociations et les enjeux pour Lima, en relevant que la communauté internationale est préoccupée par les questions des changements climatiques qu'on est en train de vivre de diverses façons, dans nos pays et villages. Pour y faire face, la communauté internationale a élaboré un nouveau protocole, qui va servir de règlement intérieur permettant au monde de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Celles-ci sont à l'origine des changements climatiques ci-dessus évoqués. C'est ainsi qu'un projet de texte du nouveau protocole a été proposé à Lima. Il est en cours de discussion. L'adoption de ce projet de texte est prévue à Paris, en France, en décembre 2015. Aussi est-il en train d'être multiplié dans toutes les langues de travail des Nations Unies, pour permettre aux différents pays de se l'approprier et de le comprendre, avant de prendre tout engagement.

Signalons qu'à propos des changements climatiques, le Congo se déploie à réduire les émissions des gaz à effet de



Joël Louméto.



Gervais Ludovic Itsoua-Madzous.

serre, en mettant en place le processus Redd+ (Programme de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière dans les pays en développement et le rôle de la conservation), pour faire face aux changements climatiques, notamment dans le secteur forestier. Dans ce dernier, le travail est en cours, à travers la coordination nationale Redd, qui dispose, déjà, d'outils, tel que l'avant-projet de la stratégie nationale. Reste à accompagner le pays sur le plan technique et méthodologique, pour permettre de faire asseoir cette stratégie nationale, afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre dans ledit secteur.

Le Congo a mis, également, en place un comité national sur les changements climatiques. Celui-ci est une instance multipartite regroupant beaucoup d'administrations. Ce comité a pour mission de prendre des options pour le pays, afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre dans différents secteurs. Pour Joël Louméto, «en tenant

compte de la gestion environnementale et des impacts des changements climatiques sur les différents secteurs, il y a nécessité de conjuguer des efforts, des synergies indispensables entre différentes structures ou administrations. Le Ministère du tourisme et de l'environnement a jugé important d'organiser un atelier de restitution, pour pouvoir partager l'information, créer une occasion de rencontrer les membres du comité national sur les changements climatiques, afin d'intérioriser la responsabilité et favoriser l'implication des parties prenantes sur cette question transversale, dite changements climatiques». Pour rappel, la délégation congolaise a été conduite à la 20^e conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Lima, au Pérou, par Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre du tourisme et de l'environnement

Philippe BANZ

Forces armées congolaises

Le premier bataillon congolais de la Minusca formé aux procédures d'un Etat-major tactique numérisé

Vendredi 16 janvier 2015 s'est achevé, au G.p.c (Groupement para-commando), à Brazzaville, le stage d'une semaine destiné aux officiers du premier bataillon congolais de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine). Sous le patronage de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la défense nationale, qui a suppléé son collègue en charge de la défense nationale. Cette cérémonie de clôture a été couplée à la décoration de la délégation des militaires français ayant assuré la formation des militaires congolais, laquelle délégation a été conduite par le général de brigade Francisco Soriano.



Décoration des formateurs français par le ministre Mboulou.

Des membres du commandement militaire et du conseil de commandement de la police ont pris, également, part à cette cérémonie. Animé par douze militaires français du détachement d'instruction opérationnelle des éléments français du Gabon, ce stage a permis aux 30 officiers du premier bataillon congolais de la Minusca, d'acquiescer des outils spécifiques de l'Onu (Organisation des Nations unies) et des procédures d'un Etat-major tactique numérisé et d'un travail sur réseau. Ces 30 officiers attendent leur déploiement, en remplacement du premier constitué de mille éléments. Tous ces stagiaires ont reçu des attestations de fin de stage.

Bien avant le mot du directeur du stage, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a procédé à la décoration d'un échantillon constitué de six officiers des Forces armées congolaises. En guise de reconnaissance pour leur contribution au renforcement de la coopération militaire entre le Congo et la France, après que le colonel Norbert Okiokoutina, grand chancelier des ordres nationaux, ait rendu public les deux décrets décorant ces officiers français, signés par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, grand maître des ordres nationaux, à la fin de l'année qui vient de s'écouler.

S'adressant aux stagiaires, le lieutenant-colonel Eric De Dinechin les a exhortés à entretenir les outils et procédures acquis, en vue de les mettre en pratique sur le terrain. Aussi les a-t-il encouragés pour la discipline dont ils ont fait montre, durant le stage. Le colonel Jean-Pierre Bouka, commandant du bataillon congolais de la Minusca, a, de son côté, relevé que, les connaissances acquises pourront être, facilement, transmises aux autres. «De nombreux outils ont été mis à notre disposition. Cela nous permettra de gagner du temps, dans la réception, la transmission des ordres vers les échelons subordonnés et mêmes supérieurs. Comme un officier est, d'abord, un formateur, les connaissances acquises pourront être, facilement, transmises aux autres, avec l'appui des techniciens que nous trouverons au niveau de la direction technique et de l'informatique», a-t-il affirmé.

Alain Patrick MASSAMBA

Coopération Afrique du Sud-Congo

La conservation du parc national d'Odzala-Kokoua, une préoccupation pour les deux pays

Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, a conféré, mardi 20 janvier 2015, avec Richard Baloyi, ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo, en son cabinet de travail, à Brazzaville. Au cœur de leur entretien: la conservation du parc national d'Odzala-Kokoua, situé dans la partie septentrionale du Congo.

Les deux personnalités ont échangé sur les priorités de gestion de la biodiversité et de la lutte contre le braconnage. Richard Baloyi a laissé entendre que l'Afrique du Sud et le Congo ont, déjà, signé un accord en matière de développement. Une Ong sud-africaine, African parc Network, est impliquée dans les activités de gestion du parc national d'Odzala-Kokoua, dans le cadre de la conservation, notamment en vue de lutter contre le braconnage. Pour ce faire, un accord prévoit un programme d'activités, qui

est en cours de réalisation, actuellement. «J'ai profité de ce début d'année 2015 pour renouveler la volonté de mon pays de bien vouloir travailler en étroite collaboration avec le Ministère de l'économie forestière et du développement durable. Je suis venu pour des concertations concernant les questions relatives à l'économie forestière, mais surtout, à la conservation du parc national d'Odzala-Kokoua», a déclaré l'ambassadeur sud-africain qui, au demeurant, a rassuré Henri Djombo d'une bonne continuation de ce



Richard Baloyi s'entretenant avec Henri Djombo.

programme. Quels que soient les problèmes ou défis pouvant surgir, les deux parties doivent s'asseoir, pour trouver des solutions, a souligné le diplomate sud-africain, avant de souhaiter la mise en pratique de toutes les directives données par le gouvernement congolais et le respect des clauses de l'accord liant les deux pays. Notons que le parc national d'Odzala-Kokoua est le plus grand parc national du Congo. Il renferme une biodiversité exceptionnelle, laquelle constitue un potentiel inestimable pour le développement socioéconomique du pays. Toutefois, l'intensité des prélèvements actuels constitue une menace réelle, pour de nombreuses espèces protégées. C'est pourquoi, les deux personnalités ont jugé nécessaire, au cours de leur entrevue, de conjuguer les efforts et de mutualiser les moyens, pour juguler la menace.

Philippe BANZ

Nécrologie

L'abbé Bertholin Bahoumina, vicaire de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, et les enfants Bahoumina ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, parents et connaissances le décès de leur père, Albert BAHOUMINA, enseignant à la retraite, décès survenu le samedi 17 janvier 2015, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient, rue Ampère n° 119, à Bacongo, vers l'école primaire de Trois francs, à côté du commissariat de Police de quartier de Mpissa, sis avenue Simon Kimbangu. L'inhumation aura lieu, le samedi 31 janvier 2015, au cimetière de Loukanga, après le recueillement et l'absoute à domicile.





CAPPED
Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement
Du
IF Forum des Jeunes Entrepreneurs
Congo

La Finance solidaire

Etablissement de microfinance de 1^{ère} catégorie

La Finance solidaire

Notre métier

- Appui financier aux initiatives économiques par
- La gestion de l'épargne
- L'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les transferts de fonds nationaux et internationaux (Western Union et MoneyTrans)

Contacts

Siège social Brazzaville :
• Villa 43B, quartier Milce Makélékélé - BP : 13700
Tél. : 06 621 88 42 / 04 457 69 88 ; Email : cappedbzvi@yahoo.fr ; site web : www.capped-cg-org

Pointe-Noire :
• Agence Tié-tié : 380, avenue de l'indépendance ; Tél. : 06 656 06 95 / 04 430 98 29 ;
Email : capped_pointe@yahoo.fr
• Agence Jean Niboro du grand marché : 09, rue Raymond Palliet ; Tél. : 06 650 70 78 / 04 487 73 39
Email : capped_grandmarche@yahoo.fr

Bolissie :
• 1^{er} étage, grand marché ; Tél. : 06 658 58 53 / 04 488 94 69 ; cappedbol@yahoo.fr

Quessa :
• 28, rue Modombo, quartier Poto-Poto ; Tél. : 06 632 92 17 ; Email : cappedotouessa@yahoo.fr

Partenaires





SCAB - CONGO

SOCIETE PRIVEE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

La SCAB-CONGO qui est une société anonyme de droit congolais ayant pour activité principale le gardiennage; porte à la connaissance du public, qu'elle procède au recrutement des agents de prévention et de sécurité (A.P.S) pour son Agence de Brazzaville.

Les candidats doivent être de nationalité congolaise et répondre aux critères ci-après:

Qualifications requises: Savoir compter, calculer, lire, écrire et parler Français

Age: être âgé de 24 ans à 50 ans
Taille: 1,70 m

Expérience professionnelle: Avec ou sans expérience

Qualités:

- avoir une bonne moralité,
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale,
- être rigoureux et ferme,
- aptitude à rédiger des rapports et à communiquer oralement,
- aptitude à travailler dans la discrétion,

- bonne pratique de la langue française,

Composition du dossier:

Le dossier de candidature doit comprendre:

- une demande manuscrite;
- un curriculum vitae;
- Trois (3) copies ou extraits d'acte de naissance;
- Cinq (5) photos d'identité, format 4x4;
- un certificat de nationalité;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
- un certificat médical datant de moins de trois (3) mois et attestant que le candidat ne présente aucune infection chronique et qu'il est physiquement apte à exercer dans un environnement professionnel hautement exigeant.

Lieu de dépôt de candidature: 166, rue Charles FOUCAULT Centre ville en face de l'hôtel MICKAEL'S.

Contacts: 06 627 71 62 / 05 578 53 11

Le Chef d'Agence

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société financière cherche les candidats au recrutement présentant les profils suivants:

1. Responsable de la production, développement et des opérations. Expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans une banque, une microfinance, ou une institution financière.
2. Responsable comptabilité, maîtrisant la fiscalité et la trésorerie. Expérience d'au moins cinq (5) ans dans une banque, une microfinance, une institution financière ou dans un cabinet comptable.
3. Responsable administratif, chargé des Ressources Humaines et des affaires juridiques. Expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en entreprise.
4. Secrétaire de Direction, bilingue (Français/Anglais), maîtrisant la correspondance administrative, bureautique et le classement. Expérience d'au moins cinq (5) ans en entreprise.
5. Responsable de l'audit, conformité et inspection générale. Expérience d'au moins trois (3) ans en

entreprise ou au cabinet d'audit.

6. Responsable commercial, marketing et relation publique, chargé de la force de vente. Expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans en entreprise ou dans une agence de communication et marketing.

7. Responsable en gestion, chargé des moyens généraux et de la logistique. Expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans en entreprise.

8. Informaticien technicien en hardware, software et réseau, chargé du support utilisateurs. Expérience d'au moins (3) ans en entreprise.

9. Responsable de caisse, expérience souhaitée d'au moins trois (3) ans dans une banque, ou une microfinance.

10. Caissiers auxiliaires, expérience souhaitée d'au moins trois (3) ans dans une banque, une microfinance, ou en entreprise.

Veillez adresser vos curriculum vitae (CV) et lettre de motivation au plus tard le 31 janvier 2015 à l'adresse e-mail suivant:

recru.tendance2015@gmail.com.

Forte capacité de travail en équipe; · Autonome, rigoureux et organisé; · Bonne connaissance des logiciels de gestion; · Maîtrise de l'outil informatique et internet.

3.4. Agent de recouvrement:

i. profil du poste:

Sous l'autorité du Chef Comptable, l'Agent de recouvrement effectue les tâches non exhaustives ci après:
· Assurer la distribution des factures clients, notes des débits et avoirs; · Assurer toutes les opérations de recouvrement auprès des clients; · Assurer les remises des chèques en banques; · Elaboration d'un programme de recouvrement de la semaine et rend compte des relances et des encaissements du jour.

ii. Qualifications requises:

· Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion commerciale (diplôme niveau maximum Bac+2);
· Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire; · Forte capacité de travail en équipe; · Autonome, rigoureux et organisé; · Connaissance de la fiscalité; · Bonne connaissance des logiciels de gestion; · Maîtrise de l'outil informatique et internet.

3.5. Chargé des contentieux et assurances:

i. profil du poste:

Sous l'autorité du Chef d'Agence, le Chargé des contentieux et assurances effectue les tâches non exhaustives ci après:
· Suivi des contentieux; · Suivi des dossiers contentieux impliquant la SCAB avec les clients (en étroite collaboration avec les professionnels du Droit: avocats, notaires, Huissiers);
· Rédaction des courriers administratifs (relance, mise en demeure,...); · Enquêtes et Constats sur les sites en cas de sinistre; · Audition interne des Agents présumés voleurs dans les sites ou convoqués à la police; · Recouvrement des créances; · Gestion des accidents de circulation et de travail sur sites en vue du dédommagement par les Assurances; · Assister les Agents convoqués au Tribunal, à la Police ou à la Gendarmerie; · Conseiller le CA sur certaines procédures judiciaires.

iii. Qualifications requises:

· Formation supérieure en Droit avec une Licence, une maîtrise ou équivalent; · Expérience de 2 ans au moins dans une fonction similaire; · Avoir un bon style rédactionnel; · Bonne connaissance du droit du travail; · Savoir interpréter le droit; · Maîtrise de l'outil informatique et internet.

Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 2014

Le Chef d'Agence

Aristide MATOKO

SCAB - CONGO S.A.

SOCIETE PRIVEE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

La SCAB CONGO est une société anonyme de droit Congolais qui a pour activités principales la sécurité et le gardiennage.

Dans le cadre du développement des activités de son Agence de Brazzaville; elle porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de:

· Un(1) Assistant Comptable; · Un(1) Assistant Contrôleur de gestion; · Un(1) Assistant du Personnel; · Deux (2) Agents de recouvrement; · Un(1) Chargé des Contentieux et Assurances.

Les candidats doivent être de nationalité congolaise et répondre aux critères de qualification.

1. DOSSIER A CONSTITUER:

· une lettre de motivation; · un certificat de nationalité; · un casier judiciaire; · un extrait d'acte de naissance; · six photos identité; · Copies certifiées des diplômes; · un curriculum vitae; · Certificats de travail.

Si vous répondez au profil, adressez votre dossier de candidature au Chef d'Agence, à l'adresse suivante: 166, rue Charles Foucault quartier Mfoa par Nelson MANDELA (Centre ville) B.P: 15061 au plus tard le 14 Février 2015 à 12H30.

2. LIEU D'AFFECTATION:

Locaux de l'Agence à Brazzaville, avec déplacements éventuels nécessaires sur tout le territoire national.

3. POSTES A POURVOIR:

3.1. Assistant Comptable:

i. profil du poste:

Sous l'autorité du Chef Comptable, l'Assistant effectue les tâches non exhaustives ci après:
· Participer à élaboration du budget prévisionnel et des états financiers; · Tenir les livres et registres comptables; · Participer aux inventaires physiques périodiques des stocks; · Remplir les documents relatifs aux déclarations fiscales et sociales; · Classer les factures clients et fournisseurs; · Imputer et saisir les pièces comptables.

ii. Qualifications requises:

· Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion (diplôme niveau maximum Bac+2); · Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire; · Forte capacité de travail en équipe; · Autonome, rigoureux et organisé; · Connaissance de la fiscalité; · Bonne connaissance des logiciels de gestion; · Maîtrise de l'outil informatique et internet.

3.2. Assistant Contrôleur de gestion:

i. profil du poste:

Sous l'autorité du Contrôleur de gestion, l'Assistant effectue les tâches non exhaustives ci après:
· Participer à élaboration du budget prévisionnel et des états financiers; · Participer aux inventaires physiques périodiques des stocks; · Suivi et analyse des comptes fournisseurs et clients; · Suivi du compte avance des travailleurs; · Suivi de la facturation; · Contrôle les dépenses dans le cadre budgétaire; · Suivi des lignes budgétaires.

ii. Qualifications requises:

· Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion (diplôme niveau maximum Bac+2);
· Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire; · Forte capacité de travail en équipe; · Autonome, rigoureux et organisé; · Connaissance de la fiscalité; · Bonne connaissance des logiciels de gestion; · Maîtrise de l'outil informatique et internet.

3.3. Assistant du Personnel:

i. profil du poste:

Sous l'autorité du Chef du personnel, l'Assistant effectue les tâches non exhaustives ci après:
· Gestion de la paie en étroite collaboration avec les autres services; · Dépôt et suivi des dossiers des agents à la CNSS et à l'ONEMO; · Conception et suivi du planning des congés; · Préparation des dossiers de la commission d'avancement.

ii. Qualifications requises:

· Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion (diplôme niveau maximum Bac+2);
· Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire; ·

Ministère de la santé et de la population

Des correctifs, dans la construction des hôpitaux généraux

Dans le cadre du suivi des chantiers relevant de son département ministériel en cours d'exécution à Brazzaville, François Ibovi, ministre de la santé et de la population, a visité, jeudi 22 janvier 2015, les travaux de construction de l'hôpital général, à Nkombo, dans le 9^{ème} arrondissement, Djiri. Sur l'ensemble du chantier, le ministre s'est dit satisfait de l'avancement des travaux. «Avec vos suggestions, on va revoir notre plan. Nous allons faire une proposition que nous allons soumettre à votre approbation», a rétorqué Mario Lopes, directeur des opérations du site, en présence de Joao Lavigne, chef de chantier.

Implanté derrière le C.n.r.t.v (Centre national de radio et télévision), l'hôpital général en construction dans cette partie Nord de la ville, précisément au quartier Kombo, est un chantier exécuté par l'entreprise brésilienne Asperbras. A l'heure actuelle, les dalles et l'élévation des murs sont finies, les structures hydro-électriques presque installées. D'où la satisfaction du ministre François Ibovi. Néanmoins, il a exprimé quelques corrections, afin de la ramener aux normes et standards arrêtés par son département. «Nous avons mis en place au Ministère de la santé et de la population, une direction générale des infrastructures, de l'équipement et de la maintenance qui a la responsabilité d'établir les normes en infrastructures, équipements et en personnel. Ce travail étant très avancé, des normes sont établies. Dans un cadre prévisionnel, en attendant l'adoption du texte, nous sommes venus corriger certaines erreurs pour éviter demain de venir casser. C'est un réaménagement technique qui est nécessaire et qui devrait permettre que les hôpitaux généraux soient, dès le départ, totalement en norme», a précisé le

ministre de la santé. Celui-ci a laissé entendre que ce correctif se fera dans tous les hôpitaux généraux en construction dans les 12 départements du pays, d'autant plus qu'il s'agit d'un même type de plan. Il sied de noter que ces modifications portent sur le déplacement de la morgue, la construction d'une salle de conférence et des bureaux du directeur et des chefs de service. «On ne va pas voir la morgue côtoyer en permanence les malades et les accompagnants. C'est quand même un lieu triste. Ça devrait être un peu plus en retrait», a fait savoir le ministre. François Ibovi a estimé que ce sont des problèmes techniques qui ne peuvent pas être réglés verbalement. «Ce que nous voulons, c'est l'accord de principe, c'est-à-dire l'opportunité de rattraper un certain nombre de choses, pour ne pas avoir à recommencer. Toute construction sanitaire que l'on devra réaliser sur le territoire congolais devra obéir à ces normes». Il a fait part de sa volonté d'augmenter le nombre des logements des médecins de 10 à plus de 200. «En vertu de l'accord que nous avons avec le gouvernement cubain, il sera envoyé 192 personnels de santé au Congo. Nous ne pouvons



François Ibovi pendant la visite.



Vue de l'hôpital général en construction.

pas les loger dans les 10 logements. Nous souhaitons que ça soit revue à la hausse, parce qu'il y a le personnel congolais qu'il faudra aussi loger. Il faut amener ce chiffre à plus de 200 logements. Cela a une incidence financière, mais ça vaut le prix», a expliqué François Ibovi. Au sujet de la radiation de l'antenne du centre émetteur

située non loin de l'hôpital en construction, il a rassuré la population: «S'il avait été établi une quelconque radiation, on n'aurait pas autorisé la population à occuper les lieux. Il faudrait que cette spéculation cesse», a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux

Une caravane va sillonner, cette année, les chefs-lieux de départements

A l'occasion de la cérémonie de vœux à son département ministériel, vendredi 23 janvier 2015, au siège de son cabinet, à Brazzaville, Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, a concocté un projet tout particulier pour cette année 2015: il va organiser une caravane baptisée: «Le chemin d'avenir», qui va sillonner onze chefs-lieux de départements sur douze, pour montrer qu'ils sont connectés à la capitale, Brazzaville, par des routes goudronnées. Pour ceux qui veulent y participer, la liste est ouverte à son cabinet.

Faisant tout d'abord le bilan de 2014, Dieudonné Bantsimba, directeur de cabinet, est revenu sur l'inauguration de certains ouvrages comme la route Obouya-Boundji-Okoyo-Lékety-Frontière Gabon, le lancement des travaux de la route de la corniche, à Brazzaville, la poursuite des travaux de l'Université Denis Sassou-Nguesso et du complexe sportif de Kintélé, la construction du viaduc sur la corniche, le renforcement du tronçon routier Pointe-Noire-Dolisie, la construction de la route Dolisie/Brazzaville, la route Mambili/Ouessou, etc. Il a fait état des ouvrages publics construits dans le cadre de la municipalisation accélérée de la Lékoumou et la préparation de la municipalisation accélérée de la Sangha, département dont le chef-lieu, Ouesso, abritera les festivités du 15 août prochain. Selon lui, la chaîne des activités et réalisations des projets à compétence partagée à la délégation générale aux

grands travaux se sont également enrichies de multiples autres projets. A titre d'exemple, il a cité quelques projets de bitumage et d'aménagement des routes et voiries urbaines, la réhabilitation des ponts ainsi que ceux d'adduction d'eau potable, etc. Parlant du bâtiment, Dieudonné Bantsimba a mentionné la poursuite de l'opération de réhabilitation, à Brazzaville, des logements endommagés par le sinistre du 4 mars, à Mpila, dans sa première phase; la poursuite de l'opération de certification des propriétés des quartiers Dragages et Kanga-Mbanzi dont 250 certificats de propriété déjà vérifiés. Dans cette litane de projets, le directeur de cabinet n'a pas manqué de souligner quelques difficultés rencontrées au cours de l'année 2014. Donnant les orientations de cette année 2015, le ministre Bouya a rappelé à ses collaborateurs qu'il leur faut pérenniser les points positifs obtenus



Jean-Jacques Bouya (à d.).

en 2014 et, surtout, surmonter «les écueils, parce que rien ne sera toléré qui puisse compromettre ces efforts consentis ou même les atténuer». Comme pour répondre à l'invite au travail du chef de l'Etat, le ministre Bouya pense qu'il faut capitaliser les acquis de son message de vœux à la nation. «Lui qui, traçant les bornes de cette année 2015, nous prescrit une orientation dont la mise en œuvre appelle, à coup sûr et davantage, notre professionnalisme», a-t-il déclaré. Pour lui, le projet du chef de l'Etat d'équiper le pays en infrastructures de base est une bataille qui ne connaîtra aucun répit, aucune trêve, tant qu'il n'aura pas atteint son but. «Et

ce, en dépit évidemment des efforts négatifs de la conjoncture financière, particulièrement sensible», a souligné Jean-Jacques Bouya qui a fait savoir que 2015 sera l'année de la vulgarisation de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. «Il s'agit d'une exigence». Afin de couronner, selon lui, le pari de l'interconnexion des chefs-lieux de départements à travers des axes routiers bitumés, soit 1.800 km, Jean-Jacques Bouya a annoncé l'organisation, cette année, d'une caravane du chemin d'avenir qui va sillonner toutes ces localités.

Cyr Armel YABBAT-NGO

TRIBUNE LIBRE

Que l'Islam, comme le christianisme avant lui, accepte de se remettre en question

La mobilisation de millions d'hommes et de femmes accourus à Paris des quatre coins de la planète, pour, ensemble, protester contre l'inacceptable, témoigne de l'enracinement, dans les consciences et les sentiments de tous les groupes composant l'humanité, de la conviction que la personne humaine est sacrée et que la liberté, pas seulement physique, est, avec la parole, ce qui la définit. Vérité d'évidence dans tous les groupes humains, par-delà les différences de culture; simples contingences historiques.

Seuls, des barbares mettent des entraves à la quête de liberté de l'homme. L'unanimité de la protestation contre les massacres parisiens commis au nom d'Allah a ainsi réveillé l'espoir des retrouvailles fraternelles de l'humanité, depuis quelques décennies devenues proprement utopiques, à la suite du discours grinçant des fondamentalistes musulmans. Cependant, il faut bien se rendre à l'évidence que le fondamentalisme islamique, s'il n'y fait échec, retarde le moment du grand rendez-vous. Parce que l'idéologie réactionnaire du fondamentalisme islamique développe des thèses anti-humanistes abrutissantes.

Au vu de l'horrible idéologie de la charia, y a-t-il rien de plus sinistrement opposé aux idéaux de liberté, égalité, fraternité, exigence de la raison et vecteurs du progrès de l'esprit humain, dès qu'on les respecte? Y a-t-il rien de plus sinistrement opposé à la quête et à la conquête de l'homme que l'idéologie barbare de la charia qui exalte une société de brutes dans laquelle, seule la force physique compte, qui ne fait pas leur place aux membres les plus fragiles de la société; qui humilie l'intelligence en saccageant les meilleures de certaines productions de l'esprit? Dans le domaine de l'art, les pertes irréparables causées au patrimoine mondial de l'humanité par la rage du fondamentalisme islamique sont connues. Bannir de la société les activités artistiques, pour sauvegarder la pureté des mœurs, est-ce raisonnable? Est-ce sensé? Comme si l'art n'était pas, avec le langage et la parole, ce par quoi l'homme se définit et se libère de l'emprise du destin!

Comment alors vivre avec les fondamentalistes qui ramènent l'humanité à ses bégaiements néolithiques, tournant le dos à la vocation de l'homme: devenir maître de la nature et, sans doute d'abord, devenir une conscience personnelle en permanence assiégée par le souci de ne jamais laisser la matière prendre le dessus sur l'esprit?

Celui-ci ayant le devoir d'avoir toujours l'initiative. Mais, cela implique que l'Islam, comme le christianisme avant lui, accepte de se remettre en question. Remonter l'histoire avec le souci de se purger de toutes ces scories culturelles dont la sédimentation à travers les âges, a fini par le défigurer. Dévié de son axe originel de spiritualité, l'Islam est devenu une simple idéologie de la domination dissimulée sous des simulacres de spiritualité. Il faut encourager l'Islam soufi si noble et si beau, si éloigné des visées belliqueuses d'un certain Islam ravalé au rang d'une idéologie de la conquête du pouvoir temporel.

Cela implique aussi que l'adhésion à l'Islam, même dans les sociétés de confession majoritairement musulmane, devienne libre, démocratique, personne n'étant susceptible de poursuite et de condamnation pour refus d'adhérer à l'Islam. Cela est possible si l'Islam devenu une religion parmi d'autres, cesse d'être la religion de l'Etat qui, jusque-là, dans la majorité des pays musulmans, en a fait un instrument de gouvernement et d'intégration sociale, et gare aux récalcitrants!

L'intériorisation, par dressage d'un Islam de vulgate, dont le contenu doctrinal a été simplifié pour le rendre accessible même aux faibles d'esprit, est responsable de tout ce que le monde civilisé reproche, aujourd'hui, aux sociétés musulmanes. Mahomet deviendra sympathique au monde civilisé, lorsque les pays et les sociétés qui croient en lui se seront démocratisés.

Pour comprendre la violence des sociétés arabes depuis l'aube de leur histoire, il faut chasser l'idée saugrenue que l'Arabe est belliqueux et cruel par nature, même si le crime d'honneur est au centre de sa culture. Même si l'Arabe a derrière lui une riche tradition de conquêtes brutales: Gengiskhan, Timourlan. En revanche, il est difficile de se défaire de l'idée que le rituel musulman de l'obligation d'égorger le mouton de la tabaski entretient, chez les fidèles, l'instinct de meurtre et sa banalisation.

Les fondamentalistes islamiques sont des esprits égarés qui ignorent le sens exact à donner à notre existence d'homme. Au nom d'aucune idéologie religieuse, personne ne peut s'arroger le droit de porter atteinte à la vie d'autrui. Les hommes sont faits pour s'épanouir ensemble, dans la quête inlassable, jamais renoncée, les uns des autres. Dans ma langue, ce besoin de l'autre éprouvé par les hommes pour exister, se dit «ndzala bantu» (avoir faim (besoin) des autres), non pour les manger, mais pour s'épanouir ensemble avec eux.

C'est la grande affaire de l'éducation qui a mission de nous délivrer de la brute qui rue en nous, pour nous mettre sur le chemin de la droite humanité, lequel mène à la réconciliation de l'homme avec lui-même. Ainsi, la paix sur la terre serait pour bientôt, si au nom de Dieu, on arrêta de massacrer et de dresser des buchers.

Dominique NGOÏE-NGALLA
(Historien)

Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Le ministre Coussoud-Mavoungou a ouvert les réunions des comités techniques à Pointe-Noire

Prélude à la 37^{ème} session de son conseil d'administration qui aura lieu, en mars prochain, à Malabo, en Guinée Equatoriale, l'A.g.p.a.o.c (Association de gestion des Ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre) a réuni, du 26 au 30 janvier 2015, ses comités techniques, à Pointe-Noire. Il s'agit des réunions du Comité finances et études économiques, et du Comité affaires administratives et juridiques, dont l'ouverture des travaux a été présidée par Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou, ministre délégué à la marine marchande, en présence de Pascal Ngotene, directeur général du P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire), de Michaël Luguje, secrétaire général de l'A.g.p.a.o.c, et des autorités politiques et administratives locales.

Les réunions des deux comités techniques débattent des réformes entreprises par l'A.g.p.a.o.c, avec la mise en place d'un certain nombre d'initiatives visant à doter l'association d'un guide technique sur les concessions portuaires, d'un panel d'experts, la mise en place d'un réseau de commandants de ports et, enfin, sur les propositions relatives à la conduite d'une étude sur la compétitivité des ports membres de l'A.g.p.a.o.c. Dans son allocution de circonstance, lors de l'ouverture des réunions des comités techniques concernés, le secrétaire général de l'A.g.p.a.o.c, Michaël Luguje, a précisé les objectifs de ces réunions. «Pour les gouvernements des pays membres, les réformes envisagées auront pour objectifs le développement des infrastructures portuaires et routières adéquates, ainsi que la facilitation des procédures

administratives et douanières dans les ports, afin d'optimiser le coût de passage portuaire des marchandises et, par ricochet, le coût de la vie en général. A cela il faut ajouter la pro-



Les officiels.

motion de la participation du secteur privé à l'investissement dans les nouvelles installations et les nouveaux équipements, au transfert du savoir-faire technique et à la gestion plus



Pascal Gotene, Dg du P.a.p.n.



Michael Luguje, S.G. de l'A.g.p.a.o.c.

pays sur la gestion et les réformes portuaires», a indiqué Michaël Luguje.

Le transport maritime représente 90% du volume du commerce international, qui passe naturellement par les ports maritimes africains. Cela représente une palette de défis que le directeur général du P.a.p.n a traduits en une série de questionnements auxquels les experts devront répondre. Une méthodologie pédagogique adéquate, qui caractérise l'ingénieur des travaux publics et aussi le manager qu'est Pascal Ngotene. «Que faire pour que notre port soit compétitif? Les coûts pratiqués sont-ils attractifs pour élargir notre assiette

trayante? La maintenance de nos infrastructures? La sécurité de nos espaces portuaires, en mer et à terre est-elle à la hauteur des menaces potentielles? Ce sont là nos défis au quotidien», a précisé Pascal Ngotene.

Au-delà de l'examen des documents financiers, administratifs et juridiques liés au fonctionnement de l'A.g.p.a.o.c, le ministre Coussoud-Mavoungou a souhaité que les échanges soient aussi faits sur des questions non moins importantes liées à la rentabilité économique des concessions portuaires. «Après plus de dix ans d'exploitation de certaines activités portuaires sous le modèle concessionnel, et au-delà des résultats encourageants enregistrés en termes de trafic conteneurisé, notamment dans la plupart des ports qui s'y sont engagés, il importe néanmoins d'en faire une évaluation aux fins d'une meilleure appréciation des avantages que les ports et leurs états sont en droit d'en attendre», a dit le ministre délégué à la marine marchande.

En effet, le recours au partenariat public-privé fondé sur les concessions portuaires apparaît, actuellement, comme le mode de gestion le plus approprié pour leur modernisation et le mieux adapté à l'environnement du transport maritime caractérisé par la conteneurisation. De ce fait, le ministre Coussoud-Mavoungou a souhaité que les experts réunis à Pointe-Noire étendent leur réflexion sur l'impact de ce modèle de gestion sur les ports.



Les participants.

efficaces des terminaux. Sans oublier le partage des connaissances entre les ports et les d'armateurs? La fluidité, la propreté, la rotation de maintenance des biens est-elle at-

Paul TCHOMVO

MAÎTRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

**«J. K MULTI-SERVICES»
S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 217, rue Paul Tsondé, Mpila, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/15 B 5605/REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 30 janvier 2014, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 02 décembre 2014, sous Folio 210/6 numéro 1996, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «J.K MULTI-SERVICES»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associée Unique: Madame ELLA Emilienne Julie Natalie;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associée unique;

Siège social: 217, rue Paul Tsondé, Mpila, Brazzaville;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* L'entretien d'immeubles et des sites urbains (routes);
* L'habillement;
* La vente de fournitures de bureau;
* La vente des consommables informatiques;
* La vente des appareils électroménagers;

* L'import-export.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 30 janvier 2014 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 02 décembre 2014, sous folio 210/5 numéro 1995, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associée unique;

Gérante statutaire: Madame ELLA Emilienne Julie Natalie, de nationalité congolaise;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 janvier 2015, sous le numéro 15 DA 30;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 janvier 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 5605.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

K.MERCIA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège: n° 20, Rue NGOMA Louis
(Bacongo)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 24 décembre 2014, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, la même date sous Folio 229/04, n°3280, il a été constitué une Société dénommée: «K.MERCIA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social de la Société est de: 5.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au numéro 20, Rue NGOMA Louis (Bacongo);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Vente de pétrole lampant, transport en commun, dépôt de boisson, alimentation, vente de ciment en gros

et détail, vente et location de véhicules, transport de caillasses et sable, construction, bâtiment et travaux publics;

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/14 B 5582 du 30 décembre 2014;
• **Gérance:** Monsieur KOLELA Cyr Rufin, de nationalité congolaise, est le Gérant-associé unique de la société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Centre culturel russe de Brazzaville

Les œuvres africaines du peintre Alexandre Iacovleff en exposition

Du 24 au 31 janvier 2015, le hall du Centre culturel russe de Brazzaville abrite une exposition des œuvres africaines du peintre russe, naturalisé français, Alexandre Iacovleff (ou Yakovleff), intitulée: «La croisière noire». Le vernissage de cette exposition a eu lieu, samedi 24 janvier dernier. C'était en présence, entre autres, du directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, Célestin Paul Akoulafoua-M'Voula, des ambassadeurs de Russie, Valery Mikhaylov, et de France, Jean-Pierre Vidon; de la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa De Santana Afonso, et du directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev.

L'exposition des œuvres d'Alexandre Iacovleff est organisée avec l'assistance technique et artistique du Musée des Cordeliers de Saint Jean d'Angely (France) et des archives du Conservatoire Citroën (Aulnay sous-bois, Franc). Elle comprend une quarantaine de copies des toiles de l'artiste et de ses dessins emportés de la «Croisière noire» (du nom de l'expédition qui a traversé, en 1924-1925, l'Afrique, en commençant en Algérie, à travers l'Afrique Equatoriale française et le Congo-belge, jusqu'à Madagascar), ainsi que quelques photos du peintre et de son travail.



Alexandre Iacovleff.

Fils d'un officier de marine, Alexandre Iacovleff a vu le jour, le 25 juin 1887, à Saint Pétersbourg (Russie). Ce virtuose du pinceau, qui doit sa célébrité à ses nombreux portraits d'Africains et d'Asiatiques, a fait ses études au lycée de Saint Pétersbourg. Puis, à 18 ans, il suit des cours à l'Académie impériale des beaux-arts de Saint Pétersbourg. Et participe au renouveau du courant artistique «Mir Iskousstva», association fondée par Alexandre Benois et Serge De Diaghilev. Grâce à une bourse, l'artiste séjourne, en 1913, en Espagne, avec son ami, grand peintre russe, Choukhaïev, puis voyage avec lui en Italie, en 1914-1915. Il retourne en Russie, au début de la Première Guerre Mondiale. En 1917, toujours grâce à une bourse, il part pour la Chine, puis passe six mois dans l'île japonaise d'Izu Ōshima. Iacovleff ne retourne pas en Russie où la Révolution d'Octobre a installé le pouvoir des Soviétiques. En 1920, il s'installe en France

où il acquiert une certaine renommée, grâce à des expositions. Son style, comme celui de son ami artiste peintre Vassily Schoukhaïev, est qualifié de «néocadémisme» ou «néoclassicisme», qui se distingue par réalisme articulé. Devenu célèbre à Paris, dans les années 20, Alexandre Iacovleff est choisi par le fondateur de Citroën pour fixer, «par le crayon et par le pinceau», les mœurs et les coutumes indigènes, lors de l'expédition nommée: «La croisière noire», qui a traversé, en 1924-1925, l'Afrique, en commençant en Algérie, à travers l'Afrique Equatoriale française et le Congo-belge, jusqu'à Madagascar. Le 12 mars 1925, l'expédition fait une escale à Stanleyville (actuelle Kisangani, en RDC). Une exposition des œuvres du peintre y est inaugurée, le 15 mars, par le Gouverneur général du Congo-belge, Adolphe De Meulemeester. Plus tard,



Ici, on reconnaît les ambassadeurs de France et de Russie et le directeur du Centre culturel russe.



Des visiteurs, lors du vernissage de l'exposition.

c'est le pays des Mangbetou où les femmes portent cette étrange coiffure qui marqua tant les artistes européens, au retour de l'expédition. Après le Mozambique, les trois groupes de la «Croisière noire» atteignent Madagascar où ils sont accueillis en grande pompe. De ce voyage de la «Croisière noire», Iacovleff rapportera une multitude d'œuvres peintes et de dessins qui sont exposés, à plusieurs expositions, à Paris. Les albums et les livres relatent cet exploit scientifique et artistique. En 1931, Iacovleff est, à nouveau, le peintre officiel de l'expédition de Citroën, dénommée «La croisière jaune», en Asie, et rapporte, malgré les difficultés rencontrées, de

nombreux paysages, scènes de mœurs et portraits d'une égale qualité. Africaniste, orientaliste, Alexandre Iacovleff est considéré comme le premier peintre européen à avoir pénétré et révélé le visage des deux continents. En 1934, Iacovleff est choisi pour diriger l'école de dessins et peintures du Musée des beaux-arts de Boston (Etats-Unis). En 1936, il tient de nombreuses expositions en Amérique. En 1938, le peintre rentre à Paris, où il meurt.

Véran Carrhol YANGA

Après un séjour de deux ans au Cameroun et au Tchad

L'artiste Juste Mad vise les Etats-Unis et La Réunion

Présidente de l'association culturelle Juste Mad pour le management des projets de culture et art, Juste Mad (Justine Emilie Madieta, à l'état civil) est une artiste peintre, styliste, modéliste et promotrice culturelle congolaise, basée à Pointe-Noire. Qui, après l'incendie, en 2012, de son «Village des arts», un espace culturel et touristique sis à Djeno, à une dizaine de kilomètres de la ville océane congolaise, avait décidé d'émigrer vers le Cameroun et le Tchad. Pour se requinquer. Après deux années passées dans ces deux pays de l'Afrique centrale, l'artiste est rentrée au bercail. Pour partager son expérience à ses compatriotes.

Avant de repartir pour une autre tournée aux Etats-Unis et à l'île de la Réunion. Interview. *Quelles sont les raisons de votre absence au pays, pendant deux ans?

**Si je suis sortie du pays, en fait, ça ne dépendait pas de ma propre volonté. C'est parce que j'ai subi un coup dur: l'incendie de mon «Village des arts», cet espace culturel et touristique, situé à Djeno. Cela se passe pendant que j'étais à Kinkala. J'étais tellement marquée que je me suis dit, au risque de faire un Accident vasculaire cérébral, pourquoi ne pas émigrer. J'ai entendu une voix me dire d'aller même au Cameroun. Où j'ai participé à plusieurs activités: des défilés de mode, une journée de la gastronomie congolaise, une nuit des arts du Congo, avec la participation du couple de peintres congolais, Reine Claire Kombo et Francis Tondo Ngoma, basé à Yaoundé. Et puis, j'ai travaillé en résidence de création avec la maison Cletus, basée à Yaoundé, en fabriquant, dans le cadre de recyclage, des sacs en raphia, des sandales, etc. Après le Cameroun, je suis allée au Tchad, où j'ai été très bien reçue par les autorités tchadiennes, qui m'ont logée, pendant deux ans, dans l'enceinte du siège du Ballet national du Tchad: l'Espace Talino Manu. Où j'ai travaillé en collaboration avec des artistes tchadiens, en organisant une journée congolaise avec défilés de mode, expositions des œuvres d'art, et puis, ce qu'ils appellent, là-bas, des paris-ventes, à l'occasion desquels j'ai présenté les mets congolais et organisé un concours de la Sape, doté de prix. J'ai aussi participé à pas mal d'activités, notamment celles liées à la Francophonie, et à beaucoup de festivals.



Juste Mad.

*Ceci dit, qu'est-ce qui vous ramène au pays?

**Si je suis revenue au pays, c'est parce que, comme on dit, on est mieux chez soi. Je me suis dit que comme j'ai appris beaucoup de choses à l'étranger, pourquoi ne pas partager cette expérience avec mes frères et sœurs que j'ai laissés au pays. Donc, je me suis dit, deux ans, c'est quand même beaucoup, je dois rentrer, comme j'ai encore ma galerie, à Pointe-Noire... Et puis, ce que j'ai fait, ce n'est que la première partie de ma tournée, qui a concerné l'Afrique. Je suis en train de préparer une tournée à l'île de la Réunion, et puis à Boston, aux Etats-Unis.

*Un dernier mot, en conclusion?

**Comme je l'ai dit, si je suis revenue au pays, c'est pour partager aux autres ce que j'ai appris à l'étranger. Donc, je conseillerais aussi aux autres artistes de faire comme moi. Cela ne sert à rien de quitter le pays, et s'installer, définitivement à l'étranger. Il faut aussi faire un tour au pays, pour échanger, partager l'expérience acquise à l'étranger, avec nos frères et sœurs qui n'ont pas eu cette chance d'émigrer. C'est comme on dit, l'union fait la force, c'est en s'unissant qu'on pourra aller de l'avant, faire de grandes choses.

Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

Vient de paraître

«La Révolution du bon sens», de Giscard Kevin Dessinga

Faisant partie de cette nouvelle génération d'intellectuels qui cherche à poser le problème de l'Afrique en termes de responsabilité partagée, Giscard Kevin Dessinga, Docteur en philosophie, romancier et essayiste congolais vient d'ajouter un autre livre à son tableau de chasse. Celui-ci a pour titre: «La Révolution du bon sens» et est sous-titré: «L'Afrique à l'heure de la maturité, du courage et de la responsabilité».



Paru en janvier 2015, aux Editions Mon Petit Editeur, dans la collection Publibook (France), le nouveau livre de Giscard Dessinga est un essai de 150 pages, disponible en librairie au prix de 16,95 euros. Pourquoi l'Afrique est et reste encore la risée de tous et la dernière de la classe malgré ses immenses et innombrables richesses

de tout? C'est la théorie des trois C. Dit autrement, quel est le vrai problème de l'Afrique: pauvreté ou exploitation, injustice ou ignorance, incapacité ou mauvaise gestion et distribution des richesses? Pourquoi l'Afrique est-elle devenue le carrefour de toutes les pandémies: guerre, faim, soif, Ebola, sida? Que manque-t-il réellement à l'Afrique? L'argent manque-t-il à l'Afrique? À l'Afrique manquent des compétences, l'amour et la passion pour le continent, le sens de l'histoire? Comment sortir l'Afrique de la minorité à un moment historique "zéro polaire"? Quels sont les défis à relever pour l'avènement de la "révolution du bon sens"? C'est à toutes ces questions et à bien d'autres que le livre de Giscard Kevin Dessinga essaie de répondre. Mais, par où commencer? Par



Giscard Kevin Dessinga.

l'école, répond l'auteur. Il faut enseigner au monde et à l'Afrique qu'à une question sociale, il faut une réponse sociale, et à une question d'ordre politique doit correspondre une réponse d'ordre politique, à une question culturelle ou économique, il faut une réponse culturelle ou économique. Pour que l'émergence de l'Afrique devienne une réalité et passe

du plan théorique et rhétorique à celui historique et pratique, l'auteur propose une voie: La révolution du bon sens. Pour que cela adienne, l'auteur propose une autre théorie, celle des trois P. Plutôt que d'un cri de révolte, il invite son peuple à se réveiller et à se lever, pour éviter un suicide continental. Du coup, le mot d'ordre est donné: spiritualité de la lutte, culture de l'indignation, refus de la complicité, éthique de la responsabilité... Docteur en philosophie, romancier, dramaturge, essayiste, philosophe-épistémologue, Giscard Kevin Dessinga est Franciscain

et originaire du Congo-Brazzaville. Il s'abreuve à trois sources: sa formation littéraire, philosophique et théologique. De ses écrits, en français, l'on peut retenir: "Germaine le choix de ma vie", Mediaspaul 2007; "Manifeste de la renaissance africaine. Entre la mémoire et la prophétie", L'Harmattan 2013; "Et si l'Afrique n'aimait pas la démocratie?", L'Harmattan 2013. L'auteur vit, aujourd'hui, en Italie. Il est membre de l'ordre des frères mineurs (franciscains).

V.C.Y.



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale Tél: [00 242] 05 513 60 43/06 668.24.31/ 05 568 87 06



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004-MEFPPPI-PADE-CPM 2015

Relatif à la constitution du Registre des prestataires de service agréés (personnes physiques) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés

1- OBJET:

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat du tourisme et de l'hôtellerie. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes physiques (consultants individuels) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires qu'il identifiera pour composer ainsi un registre des prestataires de service agréés constitué de consultants individuels

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles):

· Etre diplômé de l'enseignement supérieur avec un di-

plôme minimum Bac+4;

· Justifier d'une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans dans les domaines requis par le FACP.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLICITE:

Les candidats doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après:

- l'agroalimentaire;
- la logistique et le transport;
- le bois;
- les mines;
- le bâtiment et travaux publics (BTP);
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques);
- le tourisme et l'hôtellerie.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes physiques intervenant dans les domaines transversaux suivants:

- le marketing;
- la communication;
- l'élaboration de business plan;
- l'accès aux marchés publics;
- la certification et le contrôle de qualité;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation;
- le droit des affaires;
- la fiscalité;
- la gestion financière et comptabilité;
- le financement d'entreprise;
- l'organisation d'entreprise, du travail ou de groupement;
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Com-

munication (NTIC);
· la formation de partenariats techniques.

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT:

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes physiques doit contenir les éléments suivants:
· Le formulaire d'inscription pour les personnes physiques (disponible au siège du projet ou par courrier électronique);

· Le curriculum vitae;
· Justifier d'un minimum de (5) projets de consultance vérifiables avec des clients de référence, dans les domaines d'expertise et secteurs mentionnés ci-dessus. Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les candidats recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS:

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés: personnes physiques» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le Lundi 23 février 2015 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou cnsobekela@facpcongo.org ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2015

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 513 60 43/06 668.24.31/ 05 568 87 06

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003-MEFPPPI-PADE-CPM 2015

Relatif à la constitution du Registre des prestataires de service agréés (personnes morales) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés

1- OBJET:

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat du tourisme et de l'hôtellerie. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes morales (firmes, cabinets conseil, institutions de formation, ONG, organisations professionnelles, associations de cadres retraités ou autres types d'institution etc) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés.

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires qu'il identifiera pour composer ainsi un registre des prestataires de service agréés constitué de consultants personnes morales.

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles):

Les conditions pour être inscrit au registre sont les suivantes:
· Etre une personne morale;

· Avoir un extrait du registre du commerce ou équivalent dans certains pays, le NIU pour les sociétés, le récépissé pour les Associations ou ONG;

· Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans l'un des domaines de compétences recherchés (cités plus bas);
· Fournir une liste de références de projets de consultance réalisés;
· Justifier d'un minimum de cinq (5) projets ayant produit des résultats vérifiables dans l'un des domaines de compétences ou secteurs cités plus bas, avec des clients de référence.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLICITE:

Les cabinets ou structures intéressés doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après:

- l'agroalimentaire;
- la logistique et le transport;
- le bois;
- les mines;
- le bâtiment et travaux publics (BTP);
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques);
- le tourisme et l'hôtellerie.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes morales intervenant dans les domaines transversaux suivants:

- le marketing;
- la communication;
- l'élaboration de business plan;
- l'accès aux marchés publics;
- la certification et le contrôle de qualité;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation;
- le droit des affaires;

· la fiscalité;
· la gestion financière et comptabilité;
· le financement d'entreprise;
· l'organisation d'entreprise, du travail ou de groupement;
· les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC);
· les formations de partenariats techniques.

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT:

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes morales doit contenir les éléments suivants:

· Le formulaire d'inscription pour les personnes morales (peut être obtenu au siège du FACP ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous);
· Les copies certifiées de l'extrait du registre du commerce et du document d'identification fiscale;
· Les curriculum vitae des experts.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les cabinets retenus recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS:

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés: personnes morales» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le Lundi 23 février 2015 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou cnsobekela@facpcongo.org ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2015

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA

Ministère du tourisme et de l'environnement

A Lima, Josué Rodrigue Ngouonimba a évoqué les efforts du Congo dans la préservation de l'environnement

La 20^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements Climatiques (C.d.p 20), à Lima (Pérou), du 1^{er} au 12 décembre 2014, Lima s'est affirmé comme une étape déterminante, à mi-parcours vers le succès de la Conférence de Paris, en décembre 2015. Le Congo y a été représenté par Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre du tourisme et de l'environnement et le 11 décembre 2014, il a prononcé son allocution dans laquelle il a parlé de la politique du gouvernement dans la préservation de l'environnement. Voici l'intégralité de cette allocution.

Monsieur le Président de la COP 20/CMP 10, Ministre de l'Environnement du Pérou, Mesdames, Messieurs, les Ministres et Chefs de délégation, Mesdames, Messieurs, *Distingués délégués*, Mon pays remercie le gouvernement péruvien, pour l'organisation réussie de la présente conférence, et félicite Monsieur Manuel Pulgar-Vidal, Ministre d'Etat pour l'environnement, pour son élection à la Présidence de la COP 20 et la CMP 10 et dont le leadership nous conduira, avec succès, à Paris, en 2015. Ma délégation et moi-même sommes très sensibles à l'hospitalité du peuple péruvien à qui nous adressons nos salutations amicales.

Monsieur le Président, *Distingués Délégués*, La République du Congo, mon pays, a son territoire couvert de plus de 60% de forêt, et une économie basée, essentiellement, sur l'exploitation des ressources naturelles. Par ces chiffres succincts, nous voulons montrer le grand intérêt que nous accordons à la gestion durable de l'environnement, en général, à la problématique des changements climatiques en particulier, et, par conséquent, l'attention spécifique aux discussions relatives à la Plateforme de Durban (ADP) dont la signature de l'accord est prévue l'année prochaine, à Paris. Lima constitue, par conséquent, un tournant décisif pour l'obtention du nouveau texte attendu avec impatience.

Le Congo, résolument engagé dans les débats liés à la préservation de notre environnement, et toujours prêt à apporter sa contribution, comme l'a déjà démontré, à maintes occasions, le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, est, une fois de plus, présent à cette importante conférence de Lima, pour faire entendre sa voix.

Monsieur le Président, *Distingués Délégués*, Le Programme National de Développement du Congo pour la période 2012-2016 a retenu la protection de l'environnement et les changements climatiques, parmi les piliers du cadre stratégique, en vue d'un développement équilibré. Cela montre bien l'importance que notre

pays accorde à ces domaines transversaux qui ont des effets socio-économiques inévitables. Dans le cadre des initiatives, le Congo s'est engagé, volontairement, dans le processus REDD+. Il est en train de préparer, actuellement, les sauvegardes environnementales et sociales, rejoignant la promotion des Etudes d'impact environnemental et social dans tous les secteurs économiques, conformément à la réglementation en vigueur. Depuis 2011, il a lancé un vaste programme national d'afforestation et de reboisement visant la mise en place d'un million d'hectares de plantations, en dix ans. La certification forestière est une réalité, de même que l'aménagement forestier dans le cadre de la gestion durable des forêts. Le Congo est aussi en train d'élaborer son plan d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de la santé. Le lancement du processus de préparation de notre troisième communication nationale et de notre premier rapport biennuel actualisé, sur une base inclusive et participative, constitue



Josué Rodrigue Ngouonimba.

le socle de la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre dans les différents secteurs de la vie socio-économique du pays.

Monsieur le Président, *Distingués Délégués*, Appartenant à l'Afrique dont les pays sont considérés comme très vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques, nous souhaitons fortement des conclusions fructueuses pour les présentes assises qui permettraient à nos pays d'être pris en compte sur les questions, entre autres, d'adaptation, d'atténuation, de financement, de transfert des technologies et de renforcement des capacités. Le Congo soutient la position commune africaine, exprimée du haut de cette tribune par la Tanzanie, au nom du Comité des Chefs d'Etats et de Gouvernements africains sur les Changements Climatiques (CAHOSCC). Notre pays s'aligne aussi sur la position du Groupe de G77 + la Chine concernant la nécessité de relever le niveau d'ambition pour la période pré-2020. Il annonce son engagement à déposer, dans les meilleurs délais, son instrument de ratification de l'amendement de Doha sur la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto.

Nous remercions les pays ayant déjà annoncé leurs contributions au *Fonds vert sur le climat*, et sollicitons des conditions favorables à l'accès aux différentes sources de financement dont le *Fonds d'adaptation*. Pour faciliter la mise en œuvre des activités d'adaptation et d'atténuation, les financements devraient être adéquats, prédictibles et durables. Permettez-nous de souligner l'objectif du financement qui doit être la stabilisation du climat d'un réchauffement en dessous de 2°C.

Monsieur le Président, *Distingués Délégués*, S'agissant des *Contributions prévues déterminées au niveau national* (CPDN, INDCs, en anglais), le 5^{ème} rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), nous conforte sur le fait que la question des Intentions nationales de Contribution reste centrale pour l'accord en discussion ici à Lima. Notre pays souhaite que, pour les pays en voie de développement, ne disposant pas encore des capacités techniques de présenter des données chiffrées, qu'il soit considéré les plans de préparation aux Contributions prévues déterminées au niveau national (INDCs, en anglais) Comme terme à pren-

dre en compte avant décembre 2015, leur donnant ainsi la possibilité de finaliser leurs «Contributions prévues déterminées» avant 2020. Par ailleurs, Monsieur le Président, distingués délégués, en tant que pays forestier à faible taux de déforestation, vous comprendrez que les questions de REDD+ nous interpellent à plus d'un titre. La non-obtention d'un consensus sous l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA, en anglais) sur les directives méthodologiques de cette thématique, nous renvoie sur la nécessité d'intensifier la mise en œuvre de la REDD+ sur le terrain, au niveau national, pour contribuer, effectivement, à l'atteinte de l'objectif ultime de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques. Nous saluons, à cet effet, la tenue, ici à Lima, de la première réunion informelle de la Coordination d'appui sur REDD+.

Cette institution permettra, sans nul doute, d'agir sur ce déséquilibre persistant de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la REDD+, qui manque encore de ressources pour la mise en œuvre des phases 1 et 2.

Monsieur le Président, La République du Congo s'engage à collaborer avec vous, et vous soutiendra dans vos diverses initiatives qui nous amèneront vers ce nouvel accord salubre pour l'humanité dont la signature est prévue en décembre prochain, à Paris, et pour lequel le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies a rappelé la nécessité, au cours du sommet sur le climat de septembre de cette année, et insisté avec détermination, au cours des présentes assises.

Nous soutenons le caractère équilibré de l'Accord de Paris devant intégrer l'ensemble de la Plateforme de Durban, son caractère contraignant et applicable à toutes les Parties. Nous rappelons notre solidarité à la position commune africaine et partageons celle de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC, en sigle), au nom de la sous-région à laquelle appartient notre pays. Vive la Coopération internationale! Je vous remercie pour votre aimable attention.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

GROUPE CONGO EXPANSION BUSINESS

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège: Boulevard D.S.NGUESSO, Immeuble du D.G de l'Economie (Centre-ville) Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 12 décembre 2014, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, la même date, sous Folio 221/09, n°3206, il a été constitué une Société dénommée: «GROUPE CONGO EXPANSION BUSINESS», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 5.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Boulevard D.S. NGUESSO, Immeuble du D.G de l'Economie (Centre-ville);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:
- Informatique, maintenance en informatique, manutention, prestation

de services (dans le bâtiment et travaux publics), agriculture, élevage, pêche, transport gros porteur;

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/14 B 5554 du 17 décembre 2014;
- Gérance: *Monsieur BOUKA Boniface (Gérant), de la société, de Nationalité Congolaise, demeurant à Brazzaville;*

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

IN MÉMORIAM

«27 janvier 2005 – 27 janvier 2015», voici dix (10) ans, jour pour jour, que le Seigneur rappela à Lui son serviteur, Monsieur OUALEMBO MOUNTOU Joachim.

En ce jour de triste anniversaire, son épouse, ses enfants et petits-enfants renouvellent leurs prières pour le repos de Son âme. Papa, nous ne T'oublierons jamais, avec Toi tout l'amour et la bonté que Tu nous avais toujours manifestés. *Puisse le Seigneur garder Ton âme dans la paix près de Lui!*



ANATIC HERBAL ESSENCE

Pour vos problèmes de peau, de taches sombres, d'infections sur la peau ou le visage, le savon ANATIC HERBAL ESSENCE est là pour la solution de vos problèmes.

N'hésitez pas de nous contacter aux numéros suivants:
05.624.80.85/06.824.98 87. Adresse: 138, rue Manguenguengue, La Tsiémé.

Billet

Ils entrent à leur tour dans l'histoire

Malgré des pronostics et des statistiques qui leur étaient défavorables au coup d'envoi de la 30^{ème} Coupe d'Afrique des nations, les Diables-Rouges se sont ouverts les portes des quarts de finale. Qui l'eut cru!

C'est un autre exploit historique qu'ont réalisé les Diables-Rouges. L'exploit d'une époque. Non seulement, la génération actuelle rejoint ses aînés de 1992, quarts finalistes au Sénégal, mais moins performants sur le plan comptable: deux matchs nuls, l'un contre la Côte d'Ivoire (1-1, but de Pierre Tchibota "Ziguinchor"), l'autre, face à l'Algérie (0-0), elle fait mieux qu'eux ces derniers. Car, en battant le Gabon et le Burkina Faso, l'un après l'autre, les Diables-Rouges s'offrent deux succès de rangs, lors de la première phase de poules, depuis 1974. Cette année-là, victorieux de Maurice (2-0) et du Zaïre (2-1), et fait jeu égal avec la Guinée (1-1), le Congo avait réalisé un parcours identique à celui de 2015, en terminant premier du groupe B. Mieux que les héros de Yaoundé 1972: une victoire (Soudan: 4-2), seulement, contre un match nul (Maroc: 1-1) et une défaite (Zaïre: 0-2), au Cameroun.

Autre fait à relever, Thievy Bifouma, auteur déjà de 2 buts, égale le record du plus grand nombre de buts inscrits par un footballeur congolais lors de la première phase de groupes, détenu par Jean-Michel Mbono "Sorcier" (2 buts réussis en 1972, contre le Soudan). Bien plus, il est, à la CAN 2015, le premier joueur à avoir inscrit deux buts. Les chasseurs de statistiques aimeraient bien revoir ces guerriers congolais, doublés d'artistes, surtout leur attaquant vedette, vif comme la poudre, faire longue carrière en Guinée Equatoriale.

On n'a pas fini, peut-être, de s'interroger sur l'ascension des Diables-Rouges en quelques mois seulement, depuis que Claude Le Roy a pris leurs reines. C'est dans cette disposition psychologique qu'ils aborderont, samedi 31 janvier, les quarts de finale. Que notre joie dure...

Jean ZENGABIO

Réactions après Congo-Burkina Faso

L'émotion était très forte dans le vestiaire congolais, après le succès obtenu aux dépens du Burkina Faso (2-1), synonyme de qualification pour les quarts de finale de la CAN. Une première depuis 1992, pour les Diables Rouges.

Claude Le Roy (sélectionneur du Congo)

«C'est incroyable. Je ressens beaucoup d'émotion et un incroyable bonheur. Ces mecs sont incroyables. Ils vont chercher des ressources. On prend un but un peu bidon parce qu'il y a une faute sur Bissiki au départ, et derrière, alors qu'un nul 1-1 suffit, on repart. On s'était dit qu'on voulait finir premier, que si on pouvait gagner ce match on allait le gagner. On est revenu de nulle part. On a sorti le Nigeria, champion d'Afrique en titre, maintenant on sort le Burkina Faso, vice-champion d'Afrique. C'est sûr maintenant cela va commencer à peser, mais tout n'est que du bonus. Il y a un an cette équipe était dans les 100e au classement Fifa, mais on a su construire un groupe. Quand Fabrice Ondama entre, il y a six mois qu'il n'a pas joué un match : ces gamins m'étonnent et il faut leur tirer un grand coup de chapeau.»

Prince Oniangue (capitaine du Congo)

«C'est un exploit pour la nation. Je n'ai plus de voix ni d'énergie, on donne beaucoup dans cette compétition. On va se reposer, savourer et préparer les quarts. On a toujours eu la foi et gardé la conviction que tout était possible avec cette nouvelle génération. On a franchi les étapes palier après palier. Il faut continuer à semer dans les efforts pour récolter et aller le plus loin dans cette compétition. C'est une nouvelle page qui est en train de s'écrire. Entre nous, nous sommes en train de nous appeler les colombes et non pas les Diables Rouges, car on veut un esprit nouveau sur cette équipe nationale.»

(Source: Cafonline)

Championnat national

Le triomphe des grévistes

Désireux de voir leurs dirigeants payer les primes de signature promises avant le début du championnat, les joueurs de Diables-Noirs ont fait la grève de l'entraînement pendant une semaine. Ils entendaient protester contre le retard dans la réalisation de cette promesse. Il n'empêche. Dimanche 25 janvier, ils ont rechaussé les godasses à crampons, pour disputer le derby Diables-Noirs-CARA, au Stade Massamba-Débat, match comptant pour la quatrième journée du championnat national d'élite Ligue 1. Qu'ils ont brillamment remporté, par 3-1.

Ce n'était pas l'unique match de cette journée, à Brazzaville. Vendredi 23 janvier, c'est d'une courte tête que Tongo F.C a fini par prendre le dessus sur F.C Kondzo (1-0). Et samedi 24 janvier, Etoile du Congo et Patronage Sainte-Anne ont fait jeu égal (0-0), tandis que J.S.P a noirci la vareuse de Saint-Michel de Ouenzé (2-1). Avant Diables-Noirs-CARA, Inter Club a infligé sa première défaite à J.S.T (1-0).

A Pointe-Noire, Munisport a enregistré sa première victoire, aux dépens de Nico-Nicoyé (1-0), F.C Bilombé et A.S.P ont choisi le chemin du match nul (0-0), et l'A.S Cheminots a triomphé de La Mancha (2-0).

Enfin, à Dolisie, l'A.C Léopards a été accroché par V.Club Mokanda de Pointe-Noire (0-0).

G.M.

Les Diables-Rouges en quarts de finale

On en rêvait, ils ont réalisé l'exploit!

Le Congo est en liesse pour la troisième fois consécutive, au cours de la 30^{ème} Coupe d'Afrique des nations de football. Les Diables-Rouges, sa sélection nationale, en est la cause. Ils ont définitivement fait sauter le verrou de la porte donnant accès aux quarts de finale, en faisant une autre victime sur leur chemin: le Burkina Faso, qu'ils ont battu, dimanche 25 janvier 2015, à Ebebiyin, sur le score de 2 à 1. Il n'y a plus de tergiversation possible, les Diables-Rouges ont réussi le pari de chasser les derniers vestiges du doute qu'on a semblé entourer leur participation à la CAN 2015. De la surprise à l'éloge, un pas vite franchi. Mieux encore, ils sont premiers (7 points) de leur groupe, reléguant au second plan le Gabon (3 points) et le Burkina Faso (1 point), deux habitués des phases finales ces dernières années, respectivement troisième et quatrième, alors qu'eux renouent avec la phase finale après quinze ans d'absence.



C'est fait! Les Diables-Rouges sont en quarts de finale.

fini par subir les poussées des Diables-Rouges. Et Thievy Bifouma a fait la fête, en jaillissant rageusement sur un ballon traînant entre le gardien et un dé-

leur a coupé souffle et jarrets en redonnant l'avantage aux Diables-Rouges, après une grossière faute de main de leur gardien de but. Ceci dit, le Congo se trouve de l'autre côté. Il confirme ce qu'il a su bien négocier d'entrée de compétition, en accrochant le pays hôte, la Guinée Equatoriale. Puis on a parlé de surprise lorsque, apportant une note plus gaie dans le concert des louanges suscitées par sa prestation, le Congo a battu le Gabon. Comme il le fit en 1972. Il semble, maintenant, que les choses sérieuses vont commencer pour les Diables-Rouges. Elles exigeront, certainement, une nouvelle prise de conscience, dans la mesure où les étapes de

la compétition ne se ressemblent pas. Les Diables-Rouges, tout comme leurs futurs adversaires, ont d'énormes chances à défendre. Qu'ils continuent à étonner, à subjuguier les Congolais. Pourquoi ne pas rêver d'un parcours à la mode zambienne de 2012? S'ils tombent, un jour, c'est la loi du sport. Ils ne devraient nullement en rougir. On n'en fera pas une montagne de regrets. La preuve, au moins, aura été administrée aux détracteurs du football congolais que celui-ci mérite mieux que le visage lugubre de ces dernières années.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Delvin Ndinga pris en tenaille par deux Burkinabè.

Dimanche, les Etalons du Burkina Faso n'ont que timidement réagi, relevé la tête. Croyant que les Diables-Rouges seraient attentistes, ils ont été surpris, pressés dans leur camp et perturbés dans leurs mouvements loin de leurs bases. Etouffés, les Etalons ont

fenseur adverses, pour inscrire le premier but. Le portier burkinabè n'a pas trouvé la parade qu'il fallait. Après l'égalisation, œuvre de Bancé (86^e), les Burkinabè n'ont pas eu le temps de souffler que, sur un coup franc de Delvin Ndinga, Fabrice Ondama (87^e)

En vedette

Thievy Bifouma ou le buteur retrouvé

L'artiste a fait taire ceux qui commençaient à devenir ses détracteurs. Après le doublé inscrit à Calabar, contre le Nigeria, lors de la manche aller des éliminatoires de la CAN, le compteur de Thievy Bifouma était resté bloqué. Il n'avait plus

fort et habité par l'offensive qu'est Thievy Bifouma a, brusquement, retrouvé son instinct de buteur. Il a inscrit un des deux buts de la défaite (2-3) des Diables-Rouges, en match amical disputé, le 10 janvier, à Dakar, contre le Cap Vert. Opportuniste



Thievy Bifouma (n°13), le buteur indispensable.

trouvé le chemin des filets. Pour tout dire, il était resté muet pendant cinq matchs d'affilée: Congo-Soudan, Congo-Afrique du Sud, Afrique du Sud-Congo, Congo-Nigeria et Soudan-Congo. Inhabituel pour un buteur. A l'orée de la phase finale de la CAN 2015, l'attaquant généreux dans l'ef-

fer d'aller des éliminatoires de la CAN, le compteur de Thievy Bifouma était resté bloqué. Il n'avait plus

INTERNATIONAL **TNT**

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Dn à la Matrice)
TÉL: (+242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (Face au CT)
TÉL: (+242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membre du Réseau GTO

www.giinternational.net www.tnt.fr

match nul. Ensuite, ses accélérations meurtrières, ses tours de passe-passe et ses gris-gris ont eu le don de rendre fous les arrières burkinabè chargés de le marquer, dimanche 25 janvier. Ces derniers l'ayant oublié, à la 51^{ème} minute, Thievy Bifouma se jette pour tacler rageusement le ballon qu'il propulse dans la cage des Etalons, ouvrant ainsi le score. Un geste d'attaquant! Auparavant, mis sur orbite par Delvin Ndinga, à la 20^{ème} minute, il avait pris de vitesse son vis-à-vis, mais son tir était trop croisé, le

ballon passant à quelques centimètres du piquet gauche adverse. En trois matchs, Thievy Bifouma a su retourner ceux qui étaient tentés de le critiquer. Se battant sur tous les ballons, lui, le technicien, il a insufflé en compagnie de ses compères Prince Oniangue et Delvin Ndinga, les tailliers de la bande à Claude Le Roy, un souffle puissant aux Diables-Rouges. Sacré Thievy!

G.M.